



# RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2020

# Sommaire

## RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2020

<b>1</b>	<b>FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE</b>	<b>3</b>
1.1	COVID-19 – CONSEQUENCES SUR LES OPERATIONS, LES RESULTATS ET LE FINANCEMENT	3
1.2	PROGRAMMES DE CESSION EN COURS	3
<b>2</b>	<b>ACTIVITE DU GROUPE AU PREMIER SEMESTRE</b>	<b>4</b>
2.1	RESULTAT AU 30 JUIN 2020 ET CONTEXTE OPERATIONNEL GENERAL SUR FOND DE CRISE SANS PRECEDENT	4
2.2	ANALYSE PAR METIER	5
2.3	ACCELERATION DU PLAN « NEW NEXANS » 2019-2021	8
2.4	AUTRES ELEMENTS DES COMPTES CONSOLIDES	9
<b>3</b>	<b>PERSPECTIVES</b>	<b>10</b>
<b>4</b>	<b>FACTEURS DE RISQUE ET PRINCIPALES INCERTITUDES</b>	<b>11</b>
<b>5</b>	<b>TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES</b>	<b>15</b>
	<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES PREMIER SEMESTRE 2020</b>	<b>17</b>
	Compte de résultat consolidé	18
	État du résultat global consolidé	19
	État de la situation financière consolidée	20
	Variation des capitaux propres consolidés	21
	Tableau des flux de trésorerie consolidés	22
	<b>NOTES ANNEXES</b>	<b>23</b>
NOTE 1.	PRINCIPES COMPTABLES	23
NOTE 2.	PRINCIPAUX EVENEMENTS	25
NOTE 3.	SEGMENTS OPERATIONNELS	26
NOTE 4.	CHIFFRE D'AFFAIRES	28
NOTE 5.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	29
NOTE 6.	DEPRECIATIONS D'ACTIFS NETS	29
NOTE 7.	ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE	30
NOTE 8.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	31
NOTE 9.	IMPOTS SUR LES BENEFICES	31
NOTE 10.	RESULTATS PAR ACTION	32
NOTE 11.	GOODWILL	32
NOTE 12.	CAPITAUX PROPRES	32
NOTE 13.	RETRAITES, INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME	33
NOTE 14.	PROVISIONS	34
NOTE 15.	ENDETTEMENT NET	36
NOTE 16.	PASSIFS EVENTUELS, LITIGES	38
NOTE 17.	ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	40
	<b>Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2020</b>	<b>42</b>
	<b>Attestation de la personne physique responsable du Rapport Financier Semestriel 2020</b>	<b>43</b>

Ce rapport est destiné à rendre compte des résultats et de l'activité du Groupe Nexans pendant le premier semestre de l'exercice 2020. Il est établi sur la base des comptes consolidés arrêtés au 30 juin 2020.

Nexans, dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, fait partie de l'indice SBF 120. La répartition estimée du capital social par catégorie d'actionnaires au 30 juin 2020 était la suivante :

- investisseurs institutionnels : 85,50 % dont environ 28,92 % pour les sociétés du Groupe Quiñenco (Invexans Limited (UK) et Tech Pack, Chili) et 7,71 % pour Bpifrance Participations (France)
- actionnaires individuels et salariés : 11,72 %, dont environ 7,24 % pour les actionnaires individuels et 4,48 % pour les salariés,
- actions auto détenues : 0,36%
- actionnaires non identifiés : 0,27%.

Ce rapport semestriel d'activité doit être lu en liaison avec les états financiers consolidés résumés au 30 juin 2020 et le Document d'Enregistrement Universel de Nexans pour l'exercice 2019 déposé auprès de l'AMF le 27 mars 2020 sous le numéro D.20-0210.

# 1 Faits marquants du premier semestre

## 1.1 COVID-19 – Conséquences sur les opérations, les résultats et le financement

En 2020, le monde fait face à une pandémie sans précédent. Après un démarrage solide sur l'année, Nexans a dû adapter son modèle opérationnel pour protéger ses salariés et ses activités tout en maintenant la continuité de son exploitation de manière à servir et également protéger ses clients. Le Groupe a pris des mesures de sécurité en matière de santé et de continuité d'activité industrielle, permettant à la quasi-totalité des usines de fonctionner sans discontinuer bien qu'avec un niveau d'activité variable selon les usines et dans le temps.

Les conséquences opérationnelles et financières de la pandémie sont détaillées ci-après.

En termes de financement, le 25 mai 2020, Nexans a signé un prêt garanti par l'Etat (« PGE ») d'un montant de 280 millions d'euros avec un pool de banques françaises. Le prêt a une maturité de douze mois et comporte une option d'extension jusqu'à cinq années supplémentaires à la main de Nexans. La garantie de l'Etat français s'élève à 80%.

Crédit Agricole CIB (Agent du Financement), BNP Paribas (Coordinateur du Financement), CIC, Crédit Agricole Ile de France, Natixis et Société Générale participent à ce financement.

Auparavant, début avril 2020, le Groupe avait tiré 200 millions d'euros sur la ligne de crédit syndiqué afin de repayer les billets de trésorerie arrivant à échéance. Ce tirage a été remboursé le 22 juin 2020.

## 1.2 Programmes de cession en cours

Deux programmes de cession sont en cours au 30 juin 2020.

Le 30 juin 2020, Nexans a annoncé la signature d'un accord de vente à Mutares SE & Co. KGaA de Nexans Metallurgie Deutschland GmbH (NMD), une filiale de Nexans spécialisée dans la production de fil machine cuivre sans oxygène et tréfilés.

Nexans NMD emploie 250 personnes et possède deux sites de fabrication situés à Bramsche et Neunburg, en Allemagne. Elle sert une clientèle importante de premier et de deuxième rang pour l'automobile, les produits blancs et les applications industrielles générales.

Mutares est une société cotée à la Bourse de Francfort qui acquiert et développe activement des entreprises industrielles de taille moyenne et des opérations de grandes sociétés.

Cette transaction devrait être conclue au troisième trimestre 2020.

Le 17 juillet 2020, Nexans a annoncé la signature d'un accord portant sur la cession de Berk-Tek à Leviton pour 202 millions de dollars américains soit environ 10 fois l'EBITDA ajusté de 2019. Berk-Tek a réalisé un chiffre d'affaires de 163 millions de dollars en 2019.

Berk-Tek est l'un des principaux fabricants de câbles en cuivre et à fibre optique pour réseaux locaux (LAN). Les 350 employés de Berk-Tek ainsi que ses locaux situés en Pennsylvanie et en Caroline du Nord devraient rejoindre Leviton d'ici la fin du troisième trimestre 2020, sous réserve des conditions suspensives habituelles, notamment la purge des délais applicables au titre de la loi Hart-Scott-Rodino Antitrust Improvement Act de 1976 sur le contrôle des concentrations.

## 2 Activité du Groupe au premier semestre

### 2.1 Résultat au 30 juin 2020 et contexte opérationnel général sur fond de crise sans précédent

L'activité de l'année 2020 a bien démarré mais s'est suivie d'un ralentissement de la demande dans toutes les activités hormis Haute Tension et Projets. Le Groupe a immédiatement pris les mesures pour adapter l'organisation aux nouvelles normes de santé et de sécurité et atténuer les impacts financiers en accélérant le déploiement du plan de transformation « New Nexans », notamment pour préserver sa liquidité financière tout en maintenant la continuité de la production.

Dès le début de la pandémie, les membres du Comité Exécutif ont mis en place un plan d'action rigoureux centré sur cinq objectifs clés :

- 1) la protection de nos équipes ;
- 2) la continuité de l'activité et de la production ;
- 3) la tenue des engagements clients ;
- 4) la préservation de la liquidité et la modélisation financière ;
- 5) la communication avec les parties prenantes externes et la communication renforcée avec le Conseil d'Administration.

Nexans a rapidement déployé un plan d'action couvrant l'ensemble des unités, basé sur des processus rigoureux de contrôle interne, des mesures préventives inspirées de l'expérience de notre équipe chinoise, l'engagement de toutes nos équipes et le soutien des syndicats. La continuité de la production a été maintenue et les mesures sanitaires ont été renforcées. Aucune usine n'a connu de perturbation majeure. À fin juin 2020, 100% de nos usines étaient opérationnelles. Durant toute la période, l'approvisionnement en matières premières a été assuré, le Groupe n'a pas été confronté à une pénurie de cuivre ou d'aluminium. Alors que les mesures de confinement se généralisaient, contractant la demande, le Groupe a accéléré son plan de transformation. Tout d'abord, les mesures de réduction des coûts ont été renforcées, notamment en mettant fin i) aux honoraires de conseil ; ii) aux frais de déplacements ; et en réduisant au minimum le travail temporaire tout en continuant de déployer la nouvelle organisation. Ces mesures ont permis de réaliser des économies de 49 millions d'euros au premier semestre 2020. Par ailleurs, le chômage partiel subventionné par les pouvoirs publics a été mis en place dans toutes les régions où cela avait été possible. Puis, notre programme SHIFT a été déployé dans l'ensemble des unités, en mettant l'accent sur nos clients stratégiques les plus importants, représentant 90 % de notre chiffre d'affaires. Notre engagement client et les mesures de gestion rigoureuse du besoin en fonds de roulement ont été renforcés afin de préserver la liquidité du Groupe. En conséquence, tandis que nos dépenses d'investissement stratégiques étaient maintenues dans le segment Haute Tension et Projets, celles de maintenance dans tous les autres segments ont été réduites au minimum.

Le Groupe a obtenu le 11 juin un prêt garanti par l'Etat français de 280 millions d'euros. Fin juin 2020, le besoin en fonds de roulement de Nexans s'est amélioré de 312 millions d'euros par rapport à décembre 2019, portant la dette nette à 276 millions d'euros dont une génération de trésorerie de +231 millions d'euros (*free cash flow*).

Pour préserver les activités et renforcer la cohésion sociale, Nexans a mis en place une prime mensuelle de 750 euros pour ses employés en première ligne sur certains sites européens, et les top managers du Groupe ont accepté de baisser leur rémunération entre 15 % et 30 %.

En mars, dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, plusieurs gouvernements prenaient, ou prévoyaient de prendre, des mesures restrictives qui pouvaient impacter la chaîne logistique ainsi que notre calendrier production. Compte tenu de l'incertitude générale, et alors qu'il était trop tôt pour en évaluer les impacts sur les résultats financiers du Groupe, Nexans a suspendu ses prévisions pour 2020 annoncées le 20 février et a décidé de retirer sa proposition de dividende de 0,40 euro par action au titre de l'exercice 2019.

La situation mondiale dictée par l'épidémie s'étant désormais légèrement améliorée, et compte tenu des actions engagées au premier semestre par le Groupe pour atténuer les impacts sur ses opérations, sous réserve des changements importants pour le second semestre 2020 (pour plus de détails se reporter à la page 12), le Groupe a réintroduit des perspectives pour l'année 2020.

Sur la période, le Groupe a poursuivi sa transformation conformément au plan « New Nexans » lancé en novembre 2018. Des investissements stratégiques ont été réalisés et le recentrage sur les métiers cœur initié. Comme annoncé le 17 juillet, le Groupe a signé un accord de cession de Berk-Tek, l'un des principaux fabricants américains de câbles de réseaux locaux, à Leviton Inc., un groupe basé aux États-Unis. En juillet, Nexans a décidé de fermer les sites de Chester et Wallkill aux États-Unis, ces sites étant restés en situation de trésorerie négative pendant plusieurs années. Par ailleurs, tout au long du semestre, la transformation de l'usine de Charleston en usine de fabrication de câbles sous-marins haute tension s'est poursuivie. Cette usine produira jusqu'à 1,000 km de câbles d'exportation d'énergie haute tension sous-marins pour les parcs éoliens offshore d'Ørsted en Amérique du Nord jusqu'en 2027. L'investissement de Charleston est une nouvelle étape importante dans l'engagement de Nexans dans la transition énergétique.

~~~~

Le **chiffre d'affaires** du Groupe pour le premier semestre 2020 s'élève à 2 895 millions d'euros à cours des métaux constants, contre 3 271 millions d'euros au premier semestre 2019, soit une contraction organique de -9,8 %.

Pour compenser le ralentissement généralisé de la demande et préserver la rentabilité, le Groupe a accéléré son plan de transformation en prenant de nouvelles mesures de réduction et d'optimisation des coûts, et en déployant le programme SHIFT dans l'ensemble des unités. L'**EBITDA** s'établit à 162 millions d'euros, contre 195 millions d'euros au premier semestre 2019, soit 5,6 % du chiffre d'affaires à cours des métaux constants (contre 6,0 % au premier semestre 2019). La baisse de la performance due à un impact négatif de -31 millions d'euros provenant de l'inflation et de la pression sur les prix, à une baisse de -15 millions d'euros des volumes indépendante du Covid-19 et à un impact négatif de -64 millions d'euros lié au Covid-19, a été partiellement compensée par des mesures de réduction des coûts de 49 millions d'euros, 19 millions d'euros découlant du programme SHIFT et 16 millions d'euros d'initiatives de croissance.

La **marge opérationnelle** s'établit à 83 millions d'euros soit 2,9 % des ventes à cours des métaux constants (contre 3,5 % au premier semestre 2019).

~~~~

Covid-19 : informations publiées par Nexans au cours de la période

- Le 17 mars, le Groupe a annoncé que le Comité Exécutif de Nexans et toute l'équipe managériale sont en gestion de crise quotidienne, concentrés sur les principaux objectifs clés : la protection de nos équipes ; la continuité de l'activité et de la production ; la tenue des engagements client. Le télétravail a été largement mis en place ;
- Le 24 mars, le Groupe a annoncé que, suite aux mesures restrictives adoptées par plusieurs gouvernements, les prévisions 2020 annoncées le 20 février étaient suspendues ;
- Le 31 mars, le Groupe a annoncé qu'il retirait la proposition de dividende de 0,40 euro par action et a réaffirmé sa confiance dans la continuité de l'engagement et de la cohésion sociale, la protection de ses équipes ainsi que l'intérêt de ses clients ;
- Le 6 avril, le Groupe a annoncé que l'Assemblée Générale des actionnaires se tiendrait à huis clos sans présence physique ;
- Le 11 juin, le Groupe a annoncé la signature d'un financement de 280 millions d'euros (« PGE ») garanti par l'État français à 80%.

## 2.2 Analyse par métier

### Bâtiment et Territoires

Au premier semestre, l'activité **Bâtiment et Territoires** a été mitigée, reflétant d'une part le ralentissement dans le segment **Bâtiment** dû à la pandémie et aux mesures de confinement, et d'autre part la résilience de la demande dans le segment **Territoires** (Service publics). Le chiffre d'affaires ressort à 1 233 millions d'euros à cours des métaux constants, en baisse de -8,9 % par rapport au premier semestre 2019 ; et l'EBITDA s'établit à 58 millions d'euros, en recul de -27,8 % par rapport à la même période de 2019.

Après un bon démarrage en début d'année, le segment **Bâtiment**, lié au marché de la construction et fortement corrélé au PIB, a vu la demande baisser entre mi-mars et fin mai à mesure que nos clients étaient confrontés à des fermetures dans les principales régions. En juin, la demande était revenue aux niveaux précédant la crise, les sites de construction redémarrant. A l'inverse, l'activité **Territoires** est demeurée stable durant toute la période. Les réseaux de distribution d'énergie et les renouvellements de réseaux ont

bénéficié de mesures de soutien budgétaire sur fond d'obsolescence des réseaux et de lutte contre le réchauffement climatique.

Pour compenser le ralentissement généralisé de l'activité, des économies de coûts étaient nécessaires notamment sur les coûts fixes et les frais de maintenance. Grâce au plan de transformation interne, aux mesures d'optimisation des coûts et au déploiement du programme SHIFT sur les 18 derniers mois, ces économies ont été réalisées, compensant en partie la baisse de la demande.

Dans les différentes zones géographiques, l'activité comme la performance ont été affectées par cette crise sans précédent au premier semestre 2020.

En **Europe**, l'activité a été contrastée. Au premier trimestre, la demande en Europe du Nord a été assez soutenue, tandis qu'en Europe du Sud, elle a commencé à se tasser dès la mi-mars, lorsque les pays ont mis en place des mesures de confinement strictes. Au deuxième trimestre, les niveaux d'activités ont rebondi en juin avec la reprise des chantiers de construction, et certaines régions ont bénéficié d'une bonne dynamique, la fermeture des frontières jouant en faveur des fournisseurs locaux. Le chiffre d'affaires du premier semestre a donc résisté avec une décroissance organique de -7,5 % par rapport au premier semestre 2019, qui inclut avec une baisse de -20,9 % en France et de -4,9 % en Belgique, et une hausse de +36,4 % en Italie et de +3,5 % en Suède.

En **Amérique du Sud**, le chiffre d'affaires accuse une baisse de -15,7 % au premier semestre 2020 par rapport à la même période de l'année dernière, sous l'effet du confinement qui a pesé sur une grande partie de la période au Pérou (-30,7 %), au Chili (-9,1 %), en Colombie (-7,3 %) et au Brésil (-2,7 %).

Bien qu'ayant été la première à avoir été touchée par le Covid-19, dès le 15 janvier, la région **Asie-Pacifique** a fait preuve de résilience au premier semestre 2020, avec un chiffre d'affaires en décroissance de -5,5 % par rapport au premier semestre 2019. Durant la période, l'Australie (+14,8 %) a enregistré une solide croissance de son chiffre d'affaires grâce à une demande robuste, au maintien des activités possible dans le cadre d'un confinement limité et grâce au dynamisme du marché. En Chine (-23,7 %) et en Corée (-26,3 %), l'activité a été affectée par les fermetures de sites en janvier et février, ainsi que par la reprise progressive au deuxième trimestre.

En **Amérique du Nord**, malgré la demande solide des réseaux de distribution d'énergie, le chiffre d'affaires recule de -9,0 % par rapport au premier semestre 2019, avec des impacts contrastés pour les deux pays. Alors qu'aux États-Unis, la reprise a démarré à la fin de la période, le Canada a souffert du ralentissement du marché sur l'ensemble de la période.

Au cours du premier semestre 2020, le chiffre d'affaires du **Moyen-Orient** et Afrique a enregistré une baisse organique de -9,9 %. L'activité en Turquie a été robuste (+4,7 %) grâce à la hausse des exportations dans la région, à une courte période de confinement et à la solide croissance du carnet de commandes. En revanche, le Maroc affiche une baisse organique de -3,3 % de son chiffre d'affaires résultant des mesures strictes de confinement. Au Liban, le chiffre d'affaires accuse une baisse de -43,5 % principalement due à l'importante crise politique à laquelle le pays est en proie depuis le troisième trimestre 2019.

## Industrie et Solutions

Au premier semestre 2020, le chiffre d'affaires de l'activité **Industrie et Solutions** s'établit à 598 millions d'euros à cours des métaux constants, et l'EBITDA ressort à 30 millions d'euros. Fortement exposée aux secteurs les plus touchés par le Covid-19, à savoir les harnais automobiles et l'aéronautique, l'activité a accusé une forte baisse de la demande (décroissance organique du chiffre d'affaires de -17,1% au premier semestre 2020 par rapport à la même période de l'année dernière) qui, malgré des mesures drastiques de réduction des coûts, a affecté la performance (chute de l'EBITDA de -47,9 % au premier semestre 2020 par rapport au premier semestre 2019).

Malgré une forte baisse de l'activité dans l'**Aérospatial et la Défense** (-34,9 % par rapport au premier semestre 2019) et l'**Automatisme industriel** (-23,9 % par rapport au premier semestre 2019), la baisse du chiffre d'affaires des **Câbles industriels** a été limitée à -13,0 % au premier semestre 2020. Sur l'ensemble de la période, l'activité des **fermes éoliennes** est demeurée dynamique (hausse de +22,0 % du chiffre d'affaires par rapport au premier semestre 2019), portée par la transition énergétique et la position de leader de Nexans sur le marché des constructeurs, notamment des acteurs clés tels que Siemens-Gamesa, GE et Vestas. Le chiffre d'affaires des **Infrastructures ferroviaires et matériel ferroviaire** est stable (+0,9 % par

rapport au premier semestre 2019) grâce à la demande robuste sur le marché chinois, qui a compensé le ralentissement du marché européen.

Malgré un excellent début d'année, l'activité **Harnais automobiles** a été fortement affectée par les mesures de confinement dues à la crise du Covid-19. Les fermetures d'usines de constructeurs en Europe et en Amérique du Nord dès la mi-mars ont entraîné une contraction de -26,3 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2020 par rapport au premier semestre 2019. La flexibilité de la structure de coûts a permis de compenser en partie la baisse de la demande et de préserver la performance de l'activité.

## Télécommunication et Données

En ligne avec la baisse de la demande constatée depuis la fin 2019 et l'épidémie du Covid-19 mi-mars 2020, le chiffre d'affaires de l'activité **Télécommunications et Données** ressort à 220 millions d'euros à cours des métaux constants au premier semestre 2020, ce qui représente une contraction organique de -15,9 % par rapport au premier semestre 2019. Pour compenser la baisse des volumes, des mesures rigoureuses de maîtrise des coûts ont été prises et l'EBITDA s'est établi à 15 millions d'euros au premier semestre 2020, contre 25 millions d'euros à la même période de 2019.

Durant les premiers mois de 2020, les **câbles et système LAN** ont bénéficié d'une demande solide en Amérique du Nord et en Europe, alors qu'en Chine, l'activité a été affectée par le confinement dû au Covid-19. L'expansion de la pandémie mi-mars a entraîné une baisse généralisée des volumes. Le chiffre d'affaires accuse une baisse de -14,9 % au premier semestre 2020 par rapport à la même période de 2019. La performance a bien résisté grâce aux mesures du programme SHIFT mises en œuvre en 2019 et au renforcement des réductions de coûts durant la période.

Alors que la concurrence asiatique se maintient et exerce une pression sur les prix, et que les mesures de confinement limitent les capacités d'installation, les ventes en **infrastructures Télécom** s'inscrivent en baisse de -22,3 % au premier semestre 2020 par rapport au premier semestre 2019. Dans l'ensemble, la demande de câbles à fibre optique et d'accessoires a été soutenue en Suède (+15,0 % par rapport au premier semestre 2019), compensant en partie la faiblesse des volumes dans le reste de l'Europe, notamment en France (-37,8 % par rapport au premier semestre 2019) et en Belgique (-25,7 % par rapport au premier semestre 2019). Durant la période, malgré les réductions des coûts fixes, la performance a peine à se maintenir.

Grâce à la demande satisfaisante dans les renouvelables et à la position de leader de Nexans, le chiffre d'affaires et l'EBITDA de l'activité **télécommunications spéciales** (sous-marines) ont tous deux augmenté par rapport au premier semestre 2019. Le carnet de commandes de l'année à venir demeure robuste.

## Haute tension et Projets

En ligne avec l'exécution du carnet de commandes des activités sous-marines et la transformation des activités terrestres, la performance de l'activité **Haute Tension et Projets** a été robuste au premier semestre 2020. Le chiffre d'affaires ressort à 376 millions d'euros à cours des métaux constants, en hausse organique de +20,4 % par rapport au premier semestre 2019, et l'EBITDA a augmenté de +55,0 % par rapport au premier semestre 2019 pour s'établir à 60 millions d'euros. Outre cette dynamique très positive, à la lumière de la crise sans précédent, le besoin en fonds de roulement opérationnel du segment a nettement progressé par rapport à la clôture de 2019.

Durant le semestre, l'activité de **Haute Tension sous-marine** a exécuté son carnet de commandes dans les délais prévus, bénéficiant de la poursuite des opérations de fabrication et d'installation. L'activité commerciale est restée satisfaisante avec l'obtention de plusieurs projets tels que Seagreen et le projet d'interconnexion Crète-Attica, tandis que de nouvelles prises de commandes sont attendues au second semestre. Durant la période, le chiffre d'affaires a augmenté de 20,2 % par rapport au premier semestre 2019, et le carnet de commandes ajusté s'établit à 1,5 milliard d'euros à fin juin, donnant une visibilité de 24 mois. Parallèlement, la transformation de l'usine de Charleston a bien progressé et la première étape de fabrication de câbles pour le projet Seagreen a démarré. Conformément aux attentes, la réalisation des projets clé en main NSL, Lavrion-Syros et Mallorca-Menorca a progressé, en parallèle de la gestion de projets d'inspection, maintenance et réparation en Méditerranée.

Comme prévu, la **Haute Tension terrestre** est à l'équilibre au premier semestre 2020, portée par l'augmentation du chiffre d'affaires (+21,0 % par rapport au premier semestre 2019), la fermeture du site d'Hanovre et le transfert de projets à Charleroi. Les perturbations de l'activité dues au Covid-19 ont été limitées, les projets ayant été exécutés conformément aux prévisions.

### **Autres**

Les ventes des autres activités, essentiellement des ventes externes de fils de cuivre, affichent un chiffre d'affaires de 468 millions d'euros à cours des métaux constants au premier semestre 2020, en baisse organique de -16,7 % par rapport au premier semestre 2019. L'EBITDA est négatif à -1 million d'euros au premier semestre 2020 contre -7 millions d'euros à la même période en 2019.

Fin juin, le Groupe a annoncé la signature d'un accord de vente à Mutares SE & Co. KGaA de Nexans Metallurgie Deutschland GmbH (NMD), une filiale de Nexans spécialisée dans la production de fil machine cuivre sans oxygène et tréfilés.

Les données chiffrées du premier semestre 2020 comprennent les coûts de structure centraux non affectés aux autres segments et notamment l'impact de la norme IFRS 16 pour les actifs non dédiés à des activités.

## **2.3 Accélération du Plan « New Nexans » 2019-2021**

Dans le contexte de la crise sans précédent du coronavirus (Covid-19), le Groupe a accéléré le plan de transformation « New Nexans ». Tout d'abord, en renforçant les mesures de réduction des coûts mises en place il y a 18 mois et en cherchant à réaliser des économies supplémentaires. Ensuite, en s'appuyant sur le programme SHIFT pour accélérer le redressement de certaines de ses activités des portefeuilles, en transformant les « *value burners* » et les candidats à la transformation en générateurs de profit (« *profit drivers* »), et en renforçant l'optimisation de la trésorerie. Fin juin 2020, l'EBITDA avait progressé de 84 millions d'euros grâce à ces initiatives.

### **Mesures de réduction des coûts**

Pour compenser la baisse de l'activité, le Groupe a accéléré les mesures de réduction des coûts au premier semestre 2020, générant une progression de 49 millions d'euros de l'EBITDA :

- Le plan de simplification de l'organisation achevé en 2019 a permis à Nexans de faire preuve d'une grande agilité. Les équipes sur le terrain ont rapidement ajusté les capacités de production et l'approvisionnement en matières premières à l'évolution de la demande, évitant ainsi les goulets d'étranglement, tandis que les services centraux ont recouru au chômage partiel.
- Des efforts ont été faits sur les coûts directs, notamment la sous-traitance, les déplacements, la main-d'œuvre, les heures de travail et les salaires, ainsi que sur les coûts indirects, tels que les honoraires de conseil, les assurances, les campagnes de marketing, la communication, etc.
- La mise en place d'un plan de productivité industriel combinant des équipes dédiées déployées sur le terrain et une série d'actions transverses, a permis de mieux profiter de l'envergure du Groupe en dupliquant les meilleures pratiques et/ou en standardisant les processus clés.

### **Déploiement du programme SHIFT et génération de trésorerie**

Le plan de transformation SHIFT, basé sur une méthodologie interne qui a été déployé dans le Groupe dès novembre 2018, a verrouillé les améliorations et a été déployé dans la plupart des filiales au premier semestre 2020, générant 19 millions d'euros d'effets positifs sur l'EBITDA en seulement six mois.

En dépit d'un environnement difficile, grâce à l'engagement de nos équipes, la rentabilité s'est améliorée sur les modules SHIFT au Moyen-Orient, en Afrique, en Amérique du Sud et du Nord, et en Asie-Pacifique.

En outre, pour préserver la liquidité et maintenir un niveau de trésorerie positif, avec l'engagement et la mobilisation de toutes les unités opérationnelles, des mesures de génération de trésorerie mettant l'accent sur la gestion du besoin en fonds de roulement opérationnel ont été déployées en un temps record :

- Des objectifs rigoureux de génération de trésorerie ont été fixés et appliqués à toutes les unités opérationnelles, en assurant un alignement organisationnel accéléré pendant cette période d'incertitude ;
- La gestion des stocks devait être alignée aux besoins de nos partenaires tout en évitant une mobilisation inutile de trésorerie résultant de couvertures de stock mal-alignées. Des actions commerciales spécifiques ont été initiées pour améliorer notre rotation des stocks (*Days Inventory Outstanding*) ;
- Les dettes et les créances ont été adaptées avec nos partenaires (clients et fournisseurs) contribuant positivement à un cycle de conversion de trésorerie plus court et grâce à de meilleures conditions contractuelles ;
- Les dépenses d'investissement ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux. Tous les investissements non essentiels ont été gelés et les dépenses de maintenance ont été ajustées au niveau d'utilisation des usines.

### Mesures de croissance en valeur

Au cours du premier semestre, les mesures pour accroître la valeur ont été concentrées sur les activités Haute tension sous-marine, consolidant la position d'acteur clé de Nexans dans le domaine de la transition énergétique. La progression de l'EBITDA s'est élevée à 16 millions d'euros.

## 2.4 Autres éléments des comptes consolidés

Le Groupe a clôturé le semestre avec un **résultat opérationnel** positif de 4 millions d'euros contre une perte de 54 millions d'euros en juin 2019. Les principales variations sont les suivantes :

- L'**effet « Stock Outil »** représente une charge de 3 millions d'euros en 2020, contre un produit de 2 millions d'euros en 2019, et reflète la baisse des prix moyens du cuivre sur la période.
- Les **charges de réorganisation** s'élèvent à 53 millions d'euros en 2020 contre 182 millions d'euros en 2019. Elles comprennent notamment 27 millions d'euros – principalement des coûts non provisionnés – liés au projet de réorganisation des activités du Groupe en Europe annoncé le 24 janvier 2019, ainsi que 10 millions d'euros de nouvelles actions lancées au cours du semestre dans les régions Asie-Pacifique, Europe du Nord et Amérique du Nord. En 2020, les coûts de réorganisation incluent également 6 millions d'euros de coûts directement liés au programme de transformation s'inscrivant dans la démarche annoncée par le Groupe le 9 novembre 2018. Les plans de réorganisation en cours en Amérique du Nord forment la majeure partie de la charge résiduelle.
- Les **dépréciations nettes d'actifs** représentent une charge de 18 millions d'euros au premier semestre 2020, contre un montant nul pour la même période de 2019. En 2020, les dépréciations se rapportent principalement à certaines immobilisations corporelles individuelles, pour l'essentiel en Amérique du Sud. Elles comprenaient également la dépréciation de l'activité allemande de métallurgie pour 3 millions d'euros dans le cadre du processus de cession.
- Les **autres produits et charges opérationnels** correspondent à une charge nette de 21 millions d'euros, contre un produit net de 13 millions d'euros en 2019. Outre les dépréciations nettes d'actifs citées ci-avant, ils incluent une charge de 2 millions d'euros au titre des mesures sanitaires prises dans le cadre de la crise du Covid-19. Au premier semestre 2019, le produit net de 13 millions d'euros comprenait un profit net de 10 millions d'euros sur la cession de certains actifs.
- La **charge financière nette** totale s'élève à 19 millions d'euros en 2020 contre 31 millions d'euros au premier semestre 2019. Cette baisse est principalement liée à un résultat de change plus favorable.

Le **résultat net** de la période s'élève à -54 millions d'euros au premier semestre, contre -113 millions d'euros en 2019. Il correspond à un **résultat avant impôt** de -15 millions d'euros (contre -85 millions en 2019). La **charge fiscale** s'élève à 39 millions d'euros, la dépréciation de certains actifs d'impôts différés en Europe étant la principale raison de la différence avec la charge fiscale enregistrée au premier semestre 2019 (27 millions d'euros).

Le **résultat net part du Groupe** ressort à -55 millions d'euros au premier semestre 2020, contre -116 millions d'euros en 2019.

La **dette nette** a significativement baissé, s'établissant à 276 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 709 millions d'euros au 30 juin 2019 du fait des éléments suivants :

- Un cash-flow opérationnel de +336 millions d'euros.
- Des décaissements pour réorganisation de -182 millions d'euros dont près de deux tiers sont liés au plan de réorganisation européen annoncé fin janvier 2019.
- Des décaissements pour investissements, nets de cession, de 204 millions d'euros correspondant pour l'essentiel à des investissements corporels réalisés pour transformer l'usine de Charleston ainsi qu'à ceux en lien avec la construction du nouveau navire câblé Aurora.
- Une amélioration du besoin en fonds de roulement de +588 millions d'euros résultant notamment de la diminution du besoin en fonds de roulement des activités Câbles et Projets liée aux mesures pour la préservation de la trésorerie et, dans une moindre mesure, à la baisse des volumes.
- Des décaissements de -66 millions d'euros liés aux activités de financement, y compris -49 millions d'euros pour le paiement d'intérêts, -10 millions d'euros pour le rachat d'actions propres et -7 millions d'euros liés au rachat de participations ne donnant pas le contrôle.
- Un impact négatif de -13 millions d'euros correspondant aux dettes sur loyers futurs.
- Un impact négatif de -19 millions d'euros du fait des effets de change défavorables.

### 3 Perspectives

Le 24 mars, 2020, dans le contexte de la pandémie de Covid-19, plusieurs gouvernements prenaient, ou prévoient de prendre, des mesures restrictives qui pourrait impacter la chaîne logistique ainsi que notre calendrier production, compte tenu de l'incertitude générale, comme il était trop tôt pour évaluer les impacts sur les résultats financiers du Groupe, Nexans a suspendu ses prévisions pour 2020 annoncées le 20 février. Alors que la situation mondiale dictée par l'épidémie s'est désormais légèrement améliorée, et compte tenu des actions engagées au premier semestre par le Groupe pour en limiter les effets de la crise sanitaire sur ses opérations, sous réserve des changements importants pour le second semestre 2020, à savoir :

- Absence de changement important dans l'environnement macro-économique globalement ;
- Absence d'impact du Covid-19 sur les filiales et leurs activités, qui resteraient préservées et pleinement opérationnelles ;
- Absence de ralentissement de la demande du marché ;
- Absence d'une deuxième vague de la pandémie qui affecterait significativement les opérations réalisées par Nexans.

Nexans réintroduit ses perspectives pour l'année 2020 :

- L'EBITDA devrait se situer entre 310 et 370 millions d'euros ;
- Une génération de trésorerie (free cash-flow) positive est attendue ;
- La rentabilité des Capitaux Employés (ROCE) avant impôts est attendue entre 7 % et 10 %.

## 4 Facteurs de risque et principales incertitudes

Une description détaillée des facteurs de risque relatifs à l'activité de Nexans – notamment des risques relatifs aux enquêtes antitrust – figure dans le Document d'Enregistrement Universel 2019 au chapitre 3.1 « Facteurs de risque » et à la Note 16 « Passifs éventuels, litiges » des comptes semestriels résumés au 30 juin 2020.

Nexans considère que les principaux risques identifiés dans le Document d'Enregistrement Universel 2019 n'ont pas évolué de manière significative à l'exception des éléments suivants.

- Le paragraphe 3.1.1.1 « Risques géopolitiques, politiques et d'instabilité sociale » du Document d'Enregistrement Universel 2019 est modifié comme suit : « *En 2019, l'instabilité politique au Liban a conduit à une politique de contrôle des changes stricte de la part des banques libanaises, ce qui peut affecter les activités de notre filiale au Liban. En 2020, en corollaire du risque que nos activités puissent être affectées, notre filiale au Liban est également sujet à un risque de « haircut » de ses actifs.* »
- Le paragraphe 3.1.2.1 « Risques associés au Covid-19 » du Document d'Enregistrement Universel 2019 est modifié comme suit :

*« Dans le contexte actuel d'incertitudes, autour du Covid-19, le Groupe suit son évolution au plus près tout en gérant les impacts pour nous assurer de la meilleure issue dans l'intérêt de nos équipes, de nos clients, de nos partenaires et plus généralement de toutes nos parties prenantes.*

*Nexans s'est concentrée et se concentre toujours sur quatre objectifs clés : la protection de nos équipes, la continuité de l'activité et de la production, la tenue de nos engagements auprès de nos clients, et le renforcement de notre liquidité financière.*

*La santé et la sécurité sont notre première priorité. Nous respectons les instructions des autorités de santé et adaptons régulièrement leurs recommandations sur les lieux de travail pour tous nos salariés. Nous exprimons notre gratitude envers toutes nos équipes à travers le monde ; leur discipline et leur détermination dans cette crise sont exemplaires.*

*Le Groupe suit étroitement l'évolution de cette pandémie et en particulier les mesures restrictives prises par les autorités étatiques de nombreux pays dans le monde (telles que l'interdiction de voyager aux États-Unis pour les citoyens européens, les mesures de distanciation sociale en Italie, France, Norvège ou des mesures similaires dans beaucoup d'autres pays).*

*Une cellule de gestion de crise dédiée a été mise en place au niveau du Groupe ainsi qu'au niveau des différentes entités du Groupe impactées par cette pandémie. Le Groupe a pris également des mesures pour réduire autant que possible les impacts économiques de cette pandémie et assurer une continuité d'activité de ses opérations industrielles et commerciales. A cet égard, les mesures suivantes ont été mises en œuvre :*

- *concomitamment au déploiement des mesures sanitaires, la continuité d'activité des sites de production Nexans a été assurée pour le premier semestre de l'année 2020,*
- *le Groupe n'a pas subi d'impacts contractuels majeurs (tels que la résiliation de contrats majeurs pour « force majeure » ou paiement de dommages et intérêts pour retards dans les livraisons ou exécution de projets),*
- *notre chaîne d'approvisionnement n'a pas rencontré de perturbation majeure, et*
- *la trésorerie du Groupe a été renforcée notamment par la souscription d'un prêt d'Etat de 280 millions d'euros.*

*Le Groupe salue à cet égard le professionnalisme de ses équipes notamment en Chine, Corée, Japon, Europe et aux États-Unis, zones à ce jour les plus impactées par l'exposition au coronavirus.*

*Dans le contexte du coronavirus encore actif dans certains pays et de la menace d'une deuxième vague dans d'autres pays, l'adoption par les autorités étatiques de nombreux pays dans le monde de mesures restrictives nationales (interdiction de voyager, mesures de confinements...) et prolongées destinées à contrôler la pandémie pourrait encore avoir un effet le résultat opérationnel et la situation financière de Nexans. À titre d'exemple, les mesures étatiques pourraient encore affecter soit directement la production des entités opérationnelles de Nexans (absentéisme, arrêt de certaines usines, délai dans l'exécution des projets ou des commandes...) ou soit indirectement les activités commerciales ou industrielles des entités Nexans (fournisseurs dans l'incapacité de fournir les sites de production Nexans, une pénurie de matière première, les clients reportant leurs projets ou commandes, ...).*

*En conséquence, à la date de ce Rapport Financier Semestriel et compte tenu de l'incertitude générale, il est toujours impossible de prédire la durée de la crise sanitaire COVID-19 et d'évaluer précisément l'étendue des dommages causés par la pandémie actuelle de coronavirus et donc d'évaluer les impacts sur les résultats du Groupe en particulier par rapport à une baisse de la demande, à des risques de défaut de paiement ou à d'éventuelles difficultés dans l'exécution de projets ou de commandes.*

- Le paragraphe 3.1.2.2 « Risques liés à la Cybersécurité, à la continuité et à la performance des systèmes d'information » du Document d'Enregistrement Universel 2019 est complété comme suit :  
*« Il est à noter que dans le contexte de la pandémie de coronavirus, le risque cyber s'est accru avec une recrudescence des attaques cyber au niveau mondial incluant des tentatives de fraudes. Dans ce cadre, le Groupe a souscrit une police d'assurance cyber 'stand alone'. »*

- Le paragraphe 3.1.3.1 « Risques liés au non-respect des lois sur la concurrence » du Document d'Enregistrement Universel 2019 est modifié comme suit :

*« Début juillet 2014, Nexans France SAS a réglé l'amende de 70,6 millions d'euros imposée par la Commission européenne. Nexans France SAS et la Société ont fait appel de la décision de la Commission européenne devant le Tribunal de l'Union européenne, lequel a rejeté l'appel le 12 juillet 2018. Nexans France SAS et la Société ont fait appel de l'arrêt du Tribunal de l'Union européenne devant la Cour de Justice de l'Union européenne. Le 16 juillet 2020 la Cour de Justice de l'Union européenne (« CJUE ») a rejeté l'appel de Nexans. La CJUE étant la dernière instance d'appel, l'action en appel contre la décision de la Commission européenne est maintenant éteinte. Ce jugement n'impacte pas le montant des réserves car il ne fait que confirmer l'amende imposées par la Commission européenne, dont le montant avait été réglé en totalité en 2014. »*

- Le paragraphe 3.1.3.1 « Risques liés au non-respect des lois sur la concurrence » du Document d'Enregistrement Universel 2019 est complété comme suit :

*« En outre, l'un de nos concurrents faisant l'objet d'actions en dommages et intérêts initiées en 2015 a intenté un recours en contribution à l'encontre d'autres groupes de sociétés producteurs de câbles sanctionnés par la Commission européenne, dont Nexans France SAS et la Société. Le recours en contribution est actuellement suspendu, dans l'attente du résultat de la procédure au principal.*

*Le même concurrent, également défendeur principal dans une autre action en dommages et intérêts initiée par un autre client devant les juridictions anglaises. En juin 2020, ce concurrent a intenté un second recours en contribution contre Nexans France SAS et la Société. Ce recours en contribution est toujours à un stade procédural très préliminaire et aucune estimation du risque financier n'est encore possible. »*

- Le paragraphe 3.1.3.1 « Risques liés au non-respect des lois sur la concurrence » du Document d'Enregistrement Universel 2019 est modifié comme suit :

*« L'enquête menée au Brésil par le « General Superintendence » de l'autorité de concurrence « CADE » dans le secteur des câbles électriques haute tension a été clôturée le 11 février 2019 et une recommandation de sanction a été adressée au tribunal administratif de CADE. Le 15 avril 2020, le tribunal de CADE a imposé une amende à plusieurs fabricants de câbles, dont la Société pour un montant de 6 384 600 BRL (environ 1,1 million d'euros), soit une somme inférieure au montant provisionné à cet effet. La Société a payé l'intégralité de l'amende et est actuellement en cours de préparation de l'appel contre la décision de CADE ».*

- Le paragraphe 3.1.4 « *Risques financiers – Risque de liquidités* » du Document d'Enregistrement Universel 2019 est complété comme suit : « *En terme de financement, dans le contexte de la crise Covid-19 et dans un objectif d'optimisation de la gestion de son risque de liquidités, le Groupe a signé un prêt garanti par l'Etat (« PGE ») d'un montant de 280 millions d'euros avec un pool de banques françaises avec une maturité de 12 mois et une option d'extension jusqu'à 5 ans à la main de Nexans.* »
- Le paragraphe 3.1.5 « *Assurances* » du Document d'Enregistrement Universel 2019 est complété comme suit :

**« Police cyber**

*Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, le Groupe a souscrit pour la première année une police cyber « stand alone » couvrant les entités Nexans contre d'éventuels cas d'indisponibilité, de perte d'intégrité et de perte de confidentialité des données de Nexans faisant suite à une attaque malveillante ainsi qu'un événement accidentel sur le système d'information du Groupe Nexans.* »

La matérialisation des risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière, les résultats ou les perspectives du Groupe.

Nexans peut être exposé à d'autres risques, non identifiés à la date du présent rapport ou qui n'apparaissent pas significatifs en l'état actuel.

Outre les facteurs de risque figurant au chapitre 3.1 du Document d'Enregistrement Universel 2019 et les risques inhérents à l'exécution du Plan de Transformation « New Nexans », les principales incertitudes pour le second semestre 2020 comprennent notamment :

- *L'impact des politiques commerciales protectionnistes (notamment celles mise en oeuvre par le gouvernement américain actuel), ainsi que les pressions croissantes pour augmenter les exigences de contenu local ;*
- *L'instabilité géopolitique, notamment dans certains pays, villes ou zones géographiques comme le Qatar, la Libye, le Liban, l'Irak, le golfe arabo-persique et Hong Kong ;*
- *L'impact que pourrait avoir la pandémie de coronavirus et l'adoption, par les autorités étatiques de nombreux pays dans le monde, de mesures restrictives nationales (y inclus des mesures prolongées destinées à contrôler la pandémie telles que les interdictions de voyager ou la décision de fermeture d'un pays) sur les activités du Groupe et leur croissance, le résultat opérationnel et la situation financière de Nexans ;*
- *Le risque crédit a augmenté dans certains pays (comme au Brésil, Pérou, Colombie) dans le contexte de la pandémie de coronavirus ;*
- *L'incertitude relative à l'environnement économique et politique aux États-Unis et en Europe avec notamment des évolutions significatives possibles dans la politique commerciale américaine d'une part, et les conséquences potentielles du Brexit d'autre part, qui pourraient conduire à une croissance plus faible ;*
- *Les incertitudes politiques, sociales et économiques en Amérique du Sud, notamment au Brésil, au Chili, au Venezuela et en Bolivie, qui (i) affectent le marché de la construction et les grands projets d'infrastructure dans la région (comme le projet Maracaibo au Venezuela), (ii) provoquent la volatilité des taux de change et (iii) accroissent le risque de défaillance des clients ;*
- *Une baisse marquée des cours des métaux non-ferreux se traduisant par une perte de valeur du Stock Outil, celle-ci n'ayant pas d'impact cash ni sur la marge opérationnelle, mais ayant un impact sur le résultat net ;*
- *L'impact des pressions inflationnistes croissantes, notamment sur les coûts des matières premières (résines, acier, etc.) et les coûts de main d'oeuvre qui peuvent affecter la compétitivité en fonction de la capacité à les répercuter sur les prix de vente aux clients ;*
- *La pérennité des taux de croissance du marché du câblage structuré (LAN) en fibre et en cuivre et la capacité du Groupe à saisir les opportunités liées au passage à des catégories plus performantes sur ce marché ;*
- *La rapidité de déploiement de solutions de fibre optique « FTTH » (« Fiber To The Home » - jusque chez l'abonné) en Europe et en Afrique du Nord-Ouest et la capacité du Groupe à saisir les opportunités liées au développement de ce marché ;*
- *Le risque que la croissance soutenue attendue sur les marchés de l'automobile en Amérique du Nord et sur le marché des véhicules électriques dans le monde ne se concrétise pas en particulier dans le contexte de la pandémie de coronavirus ;*

- *En raison des fluctuations des prix du pétrole et du gaz, les clients Oil & Gas sont amenés à revoir dans des délais courts leurs programmes d'investissement dans l'exploration et la production de l'Oil & Gas. Cette évolution crée une importante incertitude quant à la mise en oeuvre de programmes d'investissement et peut aussi affecter la capacité du Groupe à planifier des projets pour les câbles et ombilicaux destinés à ce secteur, et pour imposer dans le contexte de la pandémie de coronavirus des modifications aux calendriers d'exécution de projets pour lesquels nous sommes engagés contractuellement ;*
- *Le risque de retard ou d'accélération de l'attribution ou de l'entrée en vigueur des contrats de câbles sous-marins et terrestres, qui pourrait perturber la planification au cours d'une année donnée ;*
- *Les risques inhérents à l'exécution de grands projets haute tension clé en main, risques accrus dans les années à venir par la concentration de cette activité sur un nombre réduit de projets de grande ampleur (NSL, East Anglia One, Hornsea 2, Mindanao-Visayas, Lavrion-Syros, Seagreen, Mallorca-Menorca et DoWin 6, qui sera la première liaison haute tension à courant continu à isolant extrudé réalisée par le Groupe), au taux d'utilisation élevé des capacités des usines concernées, à la localisation géographique des projets et à la situation politique et socio-économique des pays concernés (Venezuela, Philippines) ;*
- *Les risques inhérents associés aux grands projets d'investissement, en particulier le risque de retard dans leur réalisation et dans l'obtention de projets pour utiliser les nouvelles capacités. Ces risques concernent notamment la construction d'un nouveau navire de pose de câbles sous-marins et l'extension de l'usine de Charleston en Amérique du Nord pour augmenter la production de câbles haute tension sous-marins, deux projets qui seront déterminants pour l'atteinte des objectifs 2020 et 2021 ;*
- *Les défis posés par la pandémie de Covid-19 (avec les mesures prises par certains États telles que les interdictions de voyager ou les décisions de fermeture d'un pays) pour l'exécution de projets dans des pays comme les États-Unis (par exemple, pour respecter le calendrier défini de fabrication à Charleston) ainsi que pour des projets clés en main tels que Seagreen (Écosse) et Visayas-Mindanao (Indonésie) ;*
- *Les risques inhérents au projet de réorganisation annoncé en janvier 2019 de l'activité Haute Tension terrestre, qui pourrait entraîner des retards dans les projets ou générer des coûts supplémentaires et pourrait remettre en cause un rapide retour à l'équilibre.*

Sans impacts opérationnels majeurs, les deux incertitudes suivantes pourront avoir un impact sur les états financiers :

- *Les changements soudains des prix des métaux qui peuvent avoir une incidence sur les habitudes d'achat des clients à court terme ;*
- *L'impact des variations de change sur la conversion des états financiers des filiales du Groupe situées en dehors de la zone euro.*

## 5 Transactions avec les parties liées

La Société considère que les principales transactions avec les parties liées n'ont pas subi d'évolution significative au cours du premier semestre 2020 par rapport à la situation décrite dans le Document d'Enregistrement Universel 2019 (Note 29 des comptes consolidés au 31 décembre 2019 et liste des conventions et engagements réglementés), à l'exception des deux conventions suivantes conclues au cours du premier semestre 2020 :

- 1) Une convention réglementée autorisée par le Conseil d'administration les 31 mars et 13 mai 2020, et conclue le 25 mai 2020 avec Natixis relative à l'octroi d'un prêt garanti par l'Etat français d'un montant de 280 millions d'euros prêtés par Crédit Agricole CIB, BNP Paribas, CIC, Crédit Agricole Ile de France, Natixis et Société Générale. Ce prêt bénéficie d'une garantie de l'État français à hauteur de 80% et a une maturité de douze mois avec option d'extension jusqu'à 5 ans supplémentaires.

Anne Lebel, membre du Conseil d'administration de Nexans, était Directeur des Ressources Humaines et de la Culture d'entreprise au sein du Comité de direction générale de Natixis au moment de la conclusion de cette convention. Elle a quitté le Groupe Natixis le 20 juillet 2020.

Le Conseil d'administration a constaté l'intérêt pour la Société de réaliser cette opération, notamment en raison des conditions financières dont la Société bénéficie.

- 2) Une convention réglementée autorisée par le Conseil d'administration le 23 avril 2020 et conclue le 10 mai 2020 avec Bpifrance Financement relative à des cessions de créances au titre du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE) pour 2018 et 2019 d'un montant pouvant aller jusqu'à 15 millions d'euros, à un coût très limité.

Bpifrance Financement est une filiale de Bpifrance SA. Bpifrance Participations, qui détient 7,71 % du capital de Nexans, et est membre du Conseil d'administration de Nexans, est également une filiale à 100% de Bpifrance SA.

Le Conseil d'administration a constaté l'intérêt pour la Société de réaliser cette cession de créances à un coût très limité.



## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES PREMIER SEMESTRE 2020

Compte de résultat consolidé.....	18
État du résultat global consolidé .....	19
État de la situation financière consolidée.....	20
Variation des capitaux propres consolidés .....	21
Tableau des flux de trésorerie consolidés .....	22
<b>NOTES ANNEXES.....</b>	<b>23</b>
NOTE 1. PRINCIPES COMPTABLES .....	23
NOTE 2. PRINCIPAUX EVENEMENTS.....	25
NOTE 3. SEGMENTS OPERATIONNELS .....	26
NOTE 4. CHIFFRE D’AFFAIRES .....	28
NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS.....	29
NOTE 6. DEPRECIATIONS D’ACTIFS NETS .....	29
NOTE 7. ACTIFS DETENUS EN VUE DE LA VENTE .....	30
NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS.....	31
NOTE 9. IMPOTS SUR LES BENEFICES.....	31
NOTE 10. RESULTATS PAR ACTION.....	32
NOTE 11. <i>GOODWILL</i> .....	32
NOTE 12. CAPITAUX PROPRES .....	32
NOTE 13. RETRAITES, INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE ET AUTRES AVANTAGES A LONG TERME .....	33
NOTE 14. PROVISIONS .....	34
NOTE 15. ENDETTEMENT NET.....	36
NOTE 16. PASSIFS EVENTUELS, LITIGES .....	38
NOTE 17. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE .....	40

# Compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET<sup>(1)</sup></b>	3 et 4	<b>2 953</b>	3 432
Coût des ventes		(2 623)	(3 040)
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>330</b>	392
Charges administratives et commerciales		(206)	(231)
Frais de R&D		(41)	(48)
<b>MARGE OPÉRATIONNELLE<sup>(2)</sup></b>	3	<b>83</b>	113
Effet Stock Outil <sup>(3)</sup>		(3)	2
Autres produits et charges opérationnels <sup>(4)</sup>	5	(21)	13
Coûts de réorganisation	14	(53)	(182)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées		(1)	0
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL</b>		<b>4</b>	(54)
Coût de l'endettement financier (net)		(18)	(19)
Autres produits et charges financiers	8	(2)	(12)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>(15)</b>	(85)
Impôts sur les bénéfices	9	(39)	(27)
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>		<b>(54)</b>	(113)
Résultat net des activités abandonnées		-	-
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>		<b>(54)</b>	(113)
▪ dont part du Groupe		(55)	(116)
▪ dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle		1	3
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (en euros)</b>	10		
▪ Résultat de base par action		(1,27)	(2,67)
▪ Résultat dilué par action		(1,27)	(2,67)

(1) Le chiffre d'affaires à prix métaux constants calculés avec ces cours de référence n'est désormais plus présenté au sein du compte de résultat mais reste présenté dans l'information sectorielle en **Note 3** et est utilisé dans le rapport d'activité Partie 2.1.

Ce chiffre d'affaires calculé à cours du cuivre et de l'aluminium constants est utilisé par le Groupe dans son suivi de la performance opérationnelle pour neutraliser l'effet des variations des cours des métaux non ferreux et mesurer ainsi l'évolution effective de son activité (le coût des ventes étant retraité de la même manière). A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, ce cours de référence est fixé à 5 000 euros par tonne pour le cuivre contre 1 500 euros en 2019 et au cours des années précédentes. Le cours de référence de l'aluminium est fixé à 1 200 euros par tonne pour l'aluminium, inchangé entre 2019 et 2020.

(2) Indicateurs de gestion de l'activité retenus pour mesurer la performance opérationnelle du Groupe.

(3) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré.

(4) Comme détaillé en **Note 5**, sur le premier semestre 2020, les autres produits et charges opérationnels incluent notamment -18 millions d'euros de dépréciation d'actifs nets. Sur le premier semestre 2019, ils incluaient un produit net de cession de 10 millions d'euros.

# État du résultat global consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ</b>	<b>(54)</b>	(113)
<b>Éléments recyclables</b>	<b>(89)</b>	30
▪ dont différences de conversion	(66)	15
▪ dont couverture des flux de trésorerie	(23)	16
<b>Impôts sur éléments recyclables</b>	<b>5</b>	(3)
<b>Éléments non recyclables</b>	<b>(7)</b>	(10)
▪ dont gains et pertes actuariels sur avantages postérieurs à l'emploi	(7)	(10)
▪ dont actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	-
▪ dont quote-part des entreprises associées dans les éléments non recyclables du résultat global	-	-
<b>Impôts sur éléments non recyclables</b>	<b>1</b>	3
<b>TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(89)</b>	21
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	<b>(143)</b>	(92)
▪ dont part du Groupe	(144)	(95)
▪ dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle	1	3

# État de la situation financière consolidée

## ACTIFS

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
Goodwill	11	237	242
Immobilisations incorporelles		116	126
Immobilisations corporelles		1 318	1 382
Participations dans les entreprises associées		34	37
Impôts différés actifs		165	175
Autres actifs non courants		110	92
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>1 981</b>	2 053
Stocks et en-cours		900	1 113
Actifs sur contrats		86	69
Clients et comptes rattachés		886	1 015
Instruments dérivés courants		57	40
Autres actifs courants		193	186
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	1 028	642
Actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente	7	90	0
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>3 240</b>	3 065
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>5 220</b>	5 117

## PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
Capital, primes, résultat et réserves		1 097	1 167
Autres composantes des capitaux propres		(39)	42
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>1 058</b>	1 209
Intérêts ne donnant pas le contrôle		42	42
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	12	<b>1 100</b>	1 251
Provisions pour retraite et engagements assimilés	14	361	373
Provisions (non courant)	13 et 14	105	106
Dettes financières (non courant)	15	938	923
Instruments dérivés (non courant)		8	7
Impôts différés passifs		120	118
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>1 532</b>	1 527
Provisions (courant)	13 et 14	145	191
Dettes financières (courant)	15	365	190
Passifs sur contrats		322	256
Instruments dérivés (courant)		94	33
Fournisseurs et comptes rattachés		1 208	1 319
Autres passifs courants		391	350
Dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente	7	63	0
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>2 588</b>	2 339
<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 220</b>	5 117

# Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions en circulation <sup>(2)</sup>	Capital émis	Primes	Actions propres	Résultat et Réserves consolidés	Variations de juste valeur et autres	Différences de conversion	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
<b>1<sup>er</sup> JANVIER 2019<sup>(1)</sup></b>	<b>43 371 996</b>	<b>44</b>	<b>1 606</b>	<b>(8)</b>	<b>(309)</b>	<b>(36)</b>	<b>22</b>	<b>1 319</b>	<b>42</b>	<b>1 361</b>
Résultat net	-	-	-	-	(116)	-	-	(116)	3	(113)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(7)	13	15	21	0	21
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	-	-	-	-	<b>(122)</b>	<b>13</b>	<b>15</b>	<b>(95)</b>	<b>3</b>	<b>(92)</b>
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(13)	-	-	(13)	(2)	(15)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme de rachat d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Plans d'actions et d'options sur actions réservés au personnel										
▪ Valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	4	-	-	4	-	4
▪ Sommes reçues de l'émission d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	(4)	(4)
Autres	-	-	0	-	0	0	(1)	(1)	-	(1)
<b>30 JUIN 2019</b>	<b>43 371 996</b>	<b>44</b>	<b>1 607</b>	<b>(8)</b>	<b>(441)</b>	<b>(23)</b>	<b>36</b>	<b>1 214</b>	<b>39</b>	<b>1 254</b>
<b>1<sup>er</sup> JANVIER 2020</b>	<b>43 449 835</b>	<b>44</b>	<b>1 606</b>	<b>(5)</b>	<b>(479)</b>	<b>(4)</b>	<b>47</b>	<b>1 209</b>	<b>42</b>	<b>1 251</b>
Résultat net	-	-	-	-	(55)	-	-	(55)	1	(54)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	(6)	(18)	(65)	(89)	-	(89)
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>	-	-	-	-	<b>(61)</b>	<b>(18)</b>	<b>(65)</b>	<b>(144)</b>	<b>1</b>	<b>(143)</b>
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme de rachat d'actions	(310 914)	-	-	(10)	-	-	-	(10)	-	(10)
Plans d'actions réservés au personnel :										
▪ Valeur des services rendus par le personnel	-	-	-	-	3	-	-	3	-	3
▪ Sommes reçues de l'émission d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	0	-	(3)	-	3	(0)	-	(0)
<b>30 JUIN 2020</b>	<b>43 138 921</b>	<b>44</b>	<b>1 607</b>	<b>(15)</b>	<b>(540)</b>	<b>(22)</b>	<b>(16)</b>	<b>1 058</b>	<b>42</b>	<b>1 100</b>

(1) Les résultat et réserves consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2019 intègrent notamment les effets de l'application de l'interprétation IFRIC 23.

(2) Au 30 juin 2020, le nombre d'actions en circulation correspond aux 43 606 320 actions émises diminuées des 467 399 actions propres détenues.

# Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Résultat net		(54)	(113)
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (y compris goodwill)		96	82
Coût de l'endettement financier (brut)		19	21
Effet Stock Outil <sup>(1)</sup>		3	(2)
Charge / (produit) d'impôts exigible et différés		38	28
Plus ou moins-value de cessions d'actifs	5	(1)	(10)
Autres retraitements <sup>(2)</sup>		(46)	128
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT ET IMPÔTS<sup>(3)</sup></b>		<b>56</b>	136
Diminution (augmentation) du besoin en fonds de roulement		307	(203)
Impôts versés		(12)	(21)
Dépréciations d'actifs courants et provisions sur affaires		5	3
<b>VARIATION NETTE DES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS</b>		<b>301</b>	(220)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>357</b>	(85)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		7	12
Décaissements sur investissements corporels et incorporels		(106)	(133)
Diminution (augmentation) des prêts accordés et des actifs financiers court terme		(3)	0
Décaissements sur acquisitions de titres consolidés, nets de la trésorerie acquise		(1)	-
Encaissements sur cessions de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée		(0)	0
<b>FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(103)</b>	(122)
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE APRÈS INVESTISSEMENT</b>		<b>254</b>	(207)
Émissions (remboursements) d'emprunts	2 et 15	215	(199)
▪ Dont le tirage sur la ligne de crédit syndiqué		200	-
▪ Dont la souscription de l'emprunt garanti par l'Etat		279	-
▪ Dont le remboursement du tirage sur la ligne de crédit syndiqué		(200)	-
▪ Dont le remboursement de l'OCEANE 2016-2019		-	(269)
Augmentations (réductions) de capital en espèces <sup>(4)</sup>		(10)	-
Intérêts financiers versés		(24)	(29)
Transactions entre actionnaires sans perte ou prise de contrôle		(7)	(4)
Dividendes payés		(0)	(15)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT</b>		<b>175</b>	(246)
Incidence des variations des taux de change		(39)	3
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		<b>390</b>	(451)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	15.A	626	886
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	15.A	1 015	436
▪ Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif		1 028	464
▪ Dont Concours bancaires courants – Passif		(12)	(28)

(1) Effet lié à la revalorisation du Stock Outil à son coût unitaire moyen pondéré, sans impact sur la trésorerie.

(2) Pour le premier semestre 2020, on relève principalement la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour retraites, restructuration) pour -59 millions d'euros, l'annulation de la variation liée à la juste valeur des dérivés métaux et change pour 2 millions d'euros ainsi que l'annulation de la charge relative aux paiements en actions pour 3 millions d'euros. Pour le premier semestre 2019, on relevait principalement la neutralisation de la variation nette des provisions opérationnelles (dont les provisions pour retraites, restructuration) pour 116 millions d'euros, l'annulation de la variation liée à la juste valeur des dérivés métaux et change pour 2 millions d'euros ainsi que l'annulation de la charge relative aux paiements en actions pour 4 millions d'euros.

(3) Le Groupe utilise par ailleurs le concept de « Cash-flow opérationnel » qui s'obtient par la réintégration des décaissements liés aux restructurations (de 98 millions d'euros au 30 juin 2020 et de 44 millions d'euros au 30 juin 2019) et déduction des impôts versés.

(4) Au cours du premier semestre 2020, le Groupe a racheté 350 314 actions propres pour un décaissement de 10 millions d'euros.

# Notes annexes

## Note 1. Principes comptables

### A. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Nexans S.A. (la Société) est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France et en particulier aux dispositions du Code de commerce. Nexans a été constituée le 7 janvier 1994 (sous la dénomination sociale Atalec) et a son siège dans l'immeuble Le Vinci, 4 allée de l'Arche, 92070 Paris La Défense Cedex, France.

Ses actions sont admises aux négociations sur le compartiment A de Euronext Paris, au sein de l'indice SBF 120.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros arrondis au million le plus proche. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 28 juillet 2020.

#### Conformité avec la norme IAS 34

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Nexans ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Ce dernier est consultable à l'adresse suivante :

[https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_fr)

L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence significative sur les états financiers présentés.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

#### Normes et interprétations appliquées

Les méthodes comptables retenues au 30 juin 2020 sont identiques à celles appliquées dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à l'exception des éléments ci-dessous ainsi que des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires présentées en **Note 1.B**.

Au 30 juin 2020, le Groupe a appliqué les normes, amendements ou interprétations suivants publiés par l'IASB et adoptés par l'Union européenne sans que ces nouvelles applications aient de conséquences significatives dans les états financiers consolidés :

- Amendements aux références du Cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- Amendements à IFRS 3 « Définition d'une activité » ;
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 « Définition de la matérialité ».

Par ailleurs, l'analyse par le Groupe des conséquences des décisions de l'IFRS IC du 26 novembre 2019 sur l'appréciation des durées de location dans le cadre de l'application d'IFRS 16 a été finalisée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020. Les impacts sur les états financiers du Groupe sont non matériels.

## Nouvelles normes publiées et non encore applicables

L'IASB n'a pas publié de normes, amendements ou interprétations suivants adoptés par l'Union européenne et non encore applicables.

L'IASB a publié les normes, amendements et interprétations suivants non encore adoptés par l'Union européenne et potentiellement applicables au Groupe :

- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IFRS 16 au titre des allègements de loyers liés à la Covid-19.

Le Groupe n'anticipe pas de conséquences significatives dans les états financiers consolidés liées à l'application de ces normes.

## Estimations et jugements

La préparation des états financiers consolidés intermédiaires nécessite de la part de la Direction l'exercice de jugements ainsi que la prise en compte d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir un impact significatif tant sur les montants des actifs et des passifs que sur ceux des produits et des charges.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires, la Direction a tenu compte dans ses appréciations des conséquences de la pandémie liée à la Covid-19, en dépit des grandes incertitudes sur son évolution et sur le futur de la crise qui en résulte. Ces conséquences sont décrites plus avant dans la **Note 2**. Les autres principales sources d'incertitudes relatives aux estimations restent identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au cours des six premiers mois de l'année 2020, la Direction a notamment réexaminé ses estimations concernant :

- La valeur recouvrable de certaines immobilisations corporelles, incorporelles et *goodwill* (voir **Note 6** et **Note 11**) ;
- Les actifs d'impôts différés non comptabilisés antérieurement et relatifs à des déficits fiscaux reportables non utilisés (voir **Note 9**) ;
- Les marges à terminaison et pourcentages d'avancement sur les contrats à long terme ;
- L'évaluation des engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel (voir **Note 13**) ;
- Les provisions et passifs éventuels (voir **Note 14** et **Note 16**) ;
- La valorisation des instruments dérivés et la qualification en couverture de flux futurs de trésorerie.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles sont réexaminées de façon continue et servent ainsi de base à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est possible que les montants définitifs, qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe Nexans, soient différents des valeurs actuellement estimées. L'impact des changements d'estimation comptable est pris en compte au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

## B. PARTICULARITÉS DE L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES INTERMÉDIAIRES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe ont été établis sur la base des règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation décrites dans la **Note 1.A**, auxquelles il convient d'apporter les précisions suivantes :

- Pour les comptes intermédiaires, la charge d'impôts (courante et différée) est calculée en appliquant au résultat comptable avant impôts de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours pour chaque entité ou groupe fiscal. Ce taux moyen annuel intègre le cas échéant l'impact des opérations juridiques structurantes intervenant sur la période, comme les fusions par exemple.
- La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Les charges comptabilisées sur la période correspondent au prorata des charges estimées sur l'année. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans afin de tenir compte des évolutions significatives éventuelles du semestre ou d'évènements non récurrents. La valeur de marché des actifs de couverture est revue à la date de clôture.

### Note 2. Principaux évènements

#### A. COVID-19 – CONSEQUENCES SUR LES OPERATIONS ET LE FINANCEMENT

En 2020, le monde fait face à une pandémie sans précédent. Après un démarrage solide sur l'année, Nexans a dû adapter son modèle opérationnel pour anticiper et protéger ses salariés, tout en maintenant la continuité de son activité de manière à protéger aussi ses clients. Le Groupe a pris des mesures de sécurité en matière de santé mais aussi de continuité d'activité industrielle, permettant à la quasi-totalité des usines de fonctionner sans discontinuer bien qu'avec un niveau d'activité variable selon les usines et dans le temps.

Les conséquences opérationnelles de la pandémie sont détaillées plus en avant dans les parties 2 et 4 du rapport financier semestriel.

La crise qui résulte de cette pandémie a des incidences économiques généralisées. Le Groupe a considéré qu'elle constituait un indice de perte de valeur et a donc procédé à une revue de la valorisation de ses actifs nets notamment via le test de ses unités génératrices de trésorerie cf. **Note 6**.

Il a également suivi les évolutions des risques vis-à-vis des clients et fournisseurs (litiges, annulations de contrats, risques de crédit), ainsi que les conséquences sur les couvertures métal et change : cette revue n'a pas indiqué d'évolution pouvant donner lieu à des changements significatifs dans les positions prises dans les comptes.

Par ailleurs, elle a entraîné des dépenses sanitaires non récurrentes nécessaires à la poursuite de l'activité. Ces dépenses qui s'élèvent à 2 millions d'euros sont présentées dans les « Autres produits et charges opérationnels » au compte de résultat, cf. **Note 5**.

En termes de financement, le 25 mai 2020, Nexans a signé un prêt garanti par l'Etat (« PGE ») d'un montant de 280 millions d'euros avec un pool de banques françaises. Le prêt a une maturité de douze mois et comporte une option d'extension jusqu'à cinq années supplémentaires à la main de Nexans. La garantie de l'Etat français s'élève à 80%.

Crédit Agricole CIB (Agent du Financement), BNP Paribas (Coordinateur du Financement), CIC, Crédit Agricole Ile de France, Natixis et Société Générale participent à ce financement.

Conformément à la recommandation de l'ANC, ce PGE est présenté en emprunts non courants au 30 juin 2020, le Groupe ayant jusqu'au 9 avril 2021 pour statuer sur l'option d'extension de l'emprunt.

Auparavant, début avril 2020, le Groupe avait tiré 200 millions d'euros sur la ligne de crédit syndiqué afin de repayer les billets de trésorerie arrivant à échéance. Ce tirage a été remboursé le 22 juin 2020.

La dette financière nette est présentée dans la **Note 15**.

## B. Programmes de cession en cours

Deux programmes de cession sont en cours au 30 juin 2020. Le premier concerne l'activité métallurgie située en Allemagne, le second est relatif à l'entité Berk-Tek, basée aux Etats-Unis et dont l'activité concerne les câbles et systèmes LAN.

Le calendrier de ces programmes de cession prévoit une finalisation des ventes sur le second semestre 2020.

En conséquence, ces éléments sont présentés en « Actifs et groupe d'actifs détenus en vue de la vente » au 30 juin 2020 en application de la norme IFRS 5 cf. **Note 7**.

Le détail de leur contribution aux comptes du Groupe est également détaillé dans cette note.

## Note 3. Segments opérationnels

Le Groupe retient en tant que segments à présenter au regard de la norme IFRS 8 (après prise en compte des regroupements autorisés par cette norme) les quatre segments suivants :

- « **Bâtiment & Territoires** » : Ce segment fournit des systèmes de câblage fiables et des solutions énergétiques plus intelligentes pour aider les bâtiments et les territoires à être plus efficaces, plus vivables et plus durables. Il couvre les marchés suivants : bâtiment, villes / réseaux intelligents, e-mobilité, infrastructures locales, systèmes d'énergie décentralisés, électrification rurale.
- « **Haute Tension & Projets** » : Ce segment accompagne les clients du début (conception, ingénierie, financement, gestion d'actifs) à la fin du cycle (gestion du système) pour les aider à trouver la solution de câblage la mieux adaptée à leurs enjeux d'efficacité et de fiabilité. Il comprend les marchés suivants : fermes éoliennes *offshore*, interconnexions sous-marines, haute tension terrestre, solutions intelligentes pour le secteur pétrolier et gazier (chauffage électrique direct, câbles de chauffage sous-marins).
- « **Télécommunications & Données** » : Ce segment aide les clients à déployer facilement des infrastructures en cuivre ou en fibre optique grâce à des solutions de câblage et de connectique *plug-and-play*. Il regroupe les activités suivantes : transmission des données (sous-marine, fibre, FTTx), réseaux de télécommunications, centres de données géants (*hyperscale*), solutions de câblage LAN.
- « **Industrie & Solutions** » : Ce segment accompagne les équipementiers et les chefs de projets d'infrastructure industrielle dans la personnalisation de leurs solutions de câblage et de connectique pour leur permettre de répondre à leurs enjeux d'électrification, de numérisation et d'automatisation. Il englobe les marchés suivants : transports (aéronautique, ferroviaire, construction navale, automobile), automatismes, énergies renouvelables (solaire, éolien), ressources (pétrole et gaz, mines) et autres (nucléaire, médical, manutention).

La rubrique « Autres » inclut – en sus de certaines activités spécifiques ou centralisées pour tout le Groupe donnant lieu à des dépenses et des charges non réparties entre les segments – l'activité « Fils conducteurs » comprenant les fils machine, les fils conducteurs et les activités de production de fils émaillés.

Parmi les éléments qui contribuent à la rubrique « Autres » il convient de mentionner les faits suivants :

- Au 30 juin 2020, le chiffre d'affaires à prix métal constant de ce segment est constitué à hauteur de 99 % par le chiffre d'affaires dégagé par les activités « Fils conducteurs » du Groupe (98 % au 30 juin 2019).
- La marge opérationnelle de ce segment est négative de 15 millions d'euros au 30 juin 2020. Elle inclut les profits liés aux ventes de fils de cuivre d'une part, et certaines charges centralisées pour le Groupe et non réparties entre les segments (frais de holding) d'autre part.

D'une manière générale, les prix de transfert entre les segments opérationnels sont identiques à ceux prévalant pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

L'EBITDA consolidé s'entend comme la marge opérationnelle retraitée des dotations aux amortissements sur immobilisations, et les informations de l'exercice 2020 intègrent les conséquences de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location ».

Les chiffres présentés pour les premiers semestre 2020 et 2019 sont basés sur les éléments suivants :

- Les chiffres d'affaires à prix métaux constants sont calculés avec les cours de référence de 2020, soit 5 000 euros par tonne pour le cuivre et 1 200 euros par tonnes pour l'aluminium.
- La répartition entre segments opérationnels tient compte d'une rationalisation du suivi de l'activité effectuée au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Cette rationalisation est sans impact sur les unités génératrices de trésorerie.

## A. INFORMATIONS PAR SEGMENT OPÉRATIONNEL

<b>1<sup>er</sup> semestre 2020</b> (en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Industrie & Solutions	Télécommunicat° & Données	Haute Tension & Projets	Autres	<b>Total Groupe</b>
Chiffre d'affaires net	1 279	603	221	381	469	<b>2 953</b>
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants	1 233	598	220	376	468	<b>2 895</b>
EBITDA	58	30	15	60	(1)	<b>162</b>
Dotation aux amortissements	(25)	(18)	(4)	(18)	(14)	<b>(79)</b>
Marge opérationnelle	33	12	11	42	(15)	<b>83</b>
Dotation aux dépréciations / reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill) (voir <b>Note 6</b> )	(14)	-	-	-	(3)	<b>(18)</b>

<b>1<sup>er</sup> semestre 2019</b> (en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Industrie & Solutions	Télécommunicat° & Données	Haute Tension & Projets	Autres	<b>Total Groupe</b>
Chiffre d'affaires net	1 472	738	266	340	617	<b>3 432</b>
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants	1 386	723	264	337	561	<b>3 271</b>
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants et cours de change 2020	1 353	722	262	312	562	<b>3 210</b>
EBITDA	80	58	25	39	(7)	<b>195</b>
Dotation aux amortissements	(25)	(18)	(5)	(19)	(14)	<b>(82)</b>
Marge opérationnelle	55	39	20	20	(21)	<b>113</b>
Dotation aux dépréciations / reprise de pertes de valeur sur actifs immobilisés (y.c. goodwill) (voir <b>Note 6</b> )	-	-	-	-	-	<b>-</b>

## B. INFORMATIONS POUR LES PAYS PRINCIPAUX

Le Comité Exécutif analyse également la performance du Groupe sous un angle géographique.

1 <sup>er</sup> semestre 2020 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Norvège	Autres <sup>(2)</sup>	Total Groupe
Chiffre d'affaires net à prix métal courant <sup>(1)</sup>	431	349	375	1 798	2 953
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants <sup>(1)</sup>	419	351	370	1 755	2 895

(1) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(2) Pays ne représentant pas individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

1 <sup>er</sup> semestre 2019 (en millions d'euros)	France	Allemagne	Norvège	Autres <sup>(2)</sup>	Total Groupe
Chiffre d'affaires net à prix métal courant <sup>(1)</sup>	557	412	352	2 111	3 432
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants <sup>(1)</sup>	529	406	348	1 988	3 271
Chiffre d'affaires net à prix des métaux constants et cours de change 2020 <sup>(1)</sup>	529	406	315	1 959	3 210

(1) Par zone d'implantation des filiales du Groupe.

(2) Pays ne représentant pas individuellement plus de 10 % du chiffre d'affaires à prix métal constant du Groupe.

## C. INFORMATIONS POUR LES CLIENTS PRINCIPAUX

Le Groupe n'a pas de clients qui représentaient individuellement plus de 10 % de son chiffre d'affaires net au premier semestre 2020 ou au premier semestre 2019.

### Note 4. Chiffre d'affaires

La désagrégation du chiffre d'affaires du Groupe est présentée dans le tableau suivant :

1 <sup>er</sup> semestre 2020 Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Haute Tension & Projets	Télécommunicat° & Données	Industrie & Solutions	Autres	Total Groupe
Obligations de performance remplies à un moment précis	1 279	37	221	603	469	2 609
Obligations de performance remplies progressivement	-	345	-	-	-	345
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>1 279</b>	<b>381</b>	<b>221</b>	<b>603</b>	<b>469</b>	<b>2 953</b>

1 <sup>er</sup> semestre 2019 Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Bâtiment & Territoires	Haute Tension & Projets	Télécommunicat° & Données	Industrie & Solutions	Autres	Total Groupe
Obligations de performance remplies à un moment précis	1 423	45	301	714	644	3 127
Obligations de performance remplies progressivement	-	305	-	-	-	305
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>1 423</b>	<b>350</b>	<b>301</b>	<b>714</b>	<b>644</b>	<b>3 432</b>

## Note 5. Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Dépréciations d'actifs nets	6	(18)	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers sur métaux non ferreux		(2)	4
Plus et moins-values de cession d'actifs	(a)	2	10
Frais connexes sur acquisitions et projets d'acquisition		(1)	(0)
Frais et provisions sur enquêtes de concurrence	16	(1)	-
Autres dépenses opérationnelles non courantes	(b)	(2)	-
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS</b>		<b>(21)</b>	<b>13</b>

(a) Sur le premier semestre 2020, les plus et moins-values de cession d'actifs concernent principalement des ventes d'actifs immobiliers en Chine.

Sur le premier semestre 2019, les plus et moins-values de cession d'actifs concernent principalement des ventes d'actifs immobiliers respectivement en France et en Suisse.

(b) Sur le premier semestre 2020, les autres dépenses opérationnelles non courantes correspondent aux dépenses sanitaires non récurrentes liées à la Covid-19 et nécessaires à la poursuite de l'activité.

## Note 6. Dépréciations d'actifs nets

### Processus suivi et résultats des tests

Le Groupe revoit la valorisation de ses *goodwill* et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée au moins une fois par exercice et celle de ses actifs corporels et incorporels en cas d'indice de perte de valeur.

Dans le cadre de l'arrêté des comptes au 30 juin 2020, et dans un contexte de pandémie liée à la Covid-19, le Groupe a procédé à une revue des principaux enjeux de dépréciation de la manière suivante :

- Identification d'éventuels indices de perte de valeur spécifiques sur des actifs individuels et réalisation de tests de dépréciation sur les actifs identifiés,
- Revue de la valorisation de l'ensemble des UGT du fait de la Covid-19, qui constitue un indice de perte de valeur transversal.

### Principales hypothèses

Les principales hypothèses retenues, par zone géographique, pour l'établissement des *business plans* dans le cadre des tests de perte de valeur sont présentées ci-dessous :

- Les flux de trésorerie retenus dans les calculs de dépréciation sont basés sur les dernières projections et intègrent les conséquences de la crise telles qu'appréhendées au 30 juin 2020. Elles reposent sur des hypothèses approuvées par le management du Groupe, et portent sur une période allant de 5 à 6 ans.
- Le Groupe a revu les taux d'actualisation utilisés dans le cadre des tests de dépréciation. Par ailleurs, l'environnement de taux d'intérêt du premier semestre 2020 est resté stable en dépit de la crise, entraînant la conservation des taux utilisés à fin décembre 2019.
- Le Groupe a revu et conservé pour ses tests les taux de croissance à l'infini du 31 décembre 2019.

### Résultat des tests de dépréciation

Suite aux tests réalisés sur le premier semestre 2020, des pertes de valeur pour 14 millions d'euros ont été comptabilisées. Elles portent essentiellement sur les actifs corporels de certaines activités en Amérique du Sud.

Une perte de valeur a également été comptabilisée sur la métallurgie allemande du fait du programme de cession en cours cf. **Note 7**.

La revue des valorisations au niveau des UGT n'a elle pas conduit à comptabiliser de perte de valeur sur le premier semestre 2020.

Sur le premier semestre 2019, l'exercice n'avait pas conduit à comptabiliser de perte de valeur.

### Analyses de sensibilité

Les valorisations des UGT testées sont basées sur les principales hypothèses présentées ci-avant.

Les analyses de sensibilité suivantes ont par ailleurs été réalisées en faisant varier de 50 points de base à la hausse le taux d'actualisation et de 50 points de base à la baisse le taux de croissance à l'infini par rapport aux hypothèses retenues.

Ces analyses font ressortir les éléments suivants :

- Une augmentation du taux d'actualisation de 50 points de base par rapport aux hypothèses retenues conduirait à constater une charge de dépréciation complémentaire au 30 juin 2020 de 2 millions d'euros sur les activités sud-américaines.
- Une diminution de 50 points de base du taux de croissance à l'infini par rapport aux hypothèses retenues aurait conduit à reconnaître une dépréciation complémentaire de 1 million d'euros sur les activités sud-américaines.
- Les variations étudiées n'ont par ailleurs pas fait ressortir de dépréciation à constater au niveau des UGT.

Le Groupe a également réalisé des analyses en faisant varier le taux d'EBITDA : une diminution complémentaire de 50 points de base aurait conduit à reconnaître une charge de dépréciation complémentaire de 2 millions d'euros sur les activités sud-américaines, et aurait été sans impact sur les autres tests réalisés.

### Note 7. Actifs détenus en vue de la vente

Le Groupe a engagé un programme actif de cession de l'activité métallurgie en Allemagne, dont la réalisation devrait intervenir dans les douze prochains mois.

Les activités métallurgie sont présentées dans le segment opérationnel « Autres ».

Un programme actif de cession est également en cours pour l'entité Berk-Tek, basée aux Etats-Unis, l'avancement du projet de cession rend hautement probable une cession dans un délai inférieur à un an de cette société.

Les activités de cette entité concernent les câbles et systèmes LAN et sont rattachées au segment opérationnel Transmission, Distribution et Opérateurs.

Ces deux éléments remplissent les critères des activités détenues en vue de la vente au sens de la norme IFRS 5, et sont présentés en « Actifs et groupe d'actifs détenus en vue de la vente » au 30 juin 2020.

En application de la norme IFRS 5, le Groupe a évalué ces groupes d'actifs au montant le plus bas entre leur valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Cette évaluation a entraîné la comptabilisation d'une dépréciation des actifs nets de la métallurgie allemande pour les ramener à leur juste valeur.

Etat de la situation financière (en millions d'euros)	Actifs détenus en vue de la vente au 1 <sup>er</sup> semestre 2020	Affectation de la perte de valeur	Valeur nette comptable après affectation de la perte de valeur
Immobilisations corporelles et incorporelles nettes	32	(3)	29
Stocks et en-cours, nets	40	-	40
Clients et autre créances	16	-	16
Autres actifs	5	-	5
<b>Total des actifs et groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>93</b>	<b>(3)</b>	<b>90</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	51	-	51
Autres passifs	12	-	12
<b>Total des dettes liées aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente</b>	<b>63</b>	<b>-</b>	<b>63</b>

Au 30 juin 2020, les réserves de conversion liées à ces entités représentent un gain de 1 million d'euros.

## Note 8. Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Dividendes reçus des sociétés non consolidées	1	1
Provisions	-	0
Pertes et gains de change (nets)	2	(6)
Charge nette d'intérêts sur engagements sociaux	(1)	(3)
Autres	(3)	(4)
<b>AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS</b>	<b>(2)</b>	<b>(12)</b>

## Note 9. Impôts sur les bénéfices

Les taux d'impôts effectifs sont les suivants pour les premiers semestres 2020 et 2019 :

Preuve d'impôt (en millions d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
Résultat avant impôts	(15)	(85)
- dont quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	1	0
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET QUOTE-PART DANS LES RÉSULTATS NETS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>	<b>(14)</b>	<b>(85)</b>
(Impôts sur les bénéfices)	(39)	(27)
<b>TAUX D'IMPÔT EFFECTIF (en %)</b>	<b>(277,3) %</b>	<b>(32,18) %</b>

Le taux d'impôt effectif négatif pour le premier semestre 2020 est principalement lié à la non reconnaissance d'impôts différés actifs sur les pertes réalisées par certaines entités, ainsi qu'à la diminution du niveau de reconnaissance des impôts différés actifs en Europe afin de prendre en compte l'impact défavorable de la crise sanitaire sur certaines activités du Groupe.

Le taux d'impôt effectif négatif pour le premier semestre 2019 est la conséquence du plan de restructuration Européen pour lequel les impacts comptabilisés sur le semestre concernent principalement des pays dans lesquels la reconnaissance d'impôts différés actifs est limitée.

## Note 10. Résultats par action

Le tableau ci-dessous indique le rapprochement entre le résultat net par action et le résultat net par action dilué :

	1 <sup>er</sup> semestre 2020	1 <sup>er</sup> semestre 2019
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE <sup>(1)</sup>	(55)	(116)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE AJUSTÉ <sup>(1)</sup>	(55)	(116)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES PART DU GROUPE <sup>(1)</sup>	-	-
Nombre moyen d'actions en circulation	43 277 726	43 371 996
Nombre moyen d'instruments dilutifs – Actions gratuites et de performance	Relutif	Relutif
Nombre moyen d'actions dilué	43 277 726	43 371 996
RÉSULTATS NETS PART DU GROUPE PAR ACTION		
- Résultat de base par action <sup>(2)</sup>	(1,27)	(2,67)
- Résultat dilué par action <sup>(2)</sup>	(1,27)	(2,67)

(1) En millions d'euros.

(2) En euros.

## Note 11. Goodwill

L'évolution du *goodwill* au cours du premier semestre 2020 (237 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 242 millions d'euros au 31 décembre 2019) est liée aux variations des taux de change sur la période dans la mesure où les principaux *goodwill* du Groupe sont en effet exprimés en devises étrangères puisque rattachés aux acquisitions australienne (Olex), sud-américaine (Madeco) et nord-américaine (AmerCable).

Tous les *goodwill* font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, selon les méthodes et hypothèses décrites dans les notes aux états financiers consolidés du 31 décembre 2019. Sur le premier semestre 2020 et du fait de la crise liée à la pandémie, l'ensemble de ces *goodwill* a été testé cf. **Note 6**.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur le goodwill au 30 juin 2020, comme au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2019.

## Note 12. Capitaux propres

### A. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Comme au 31 décembre 2019, le capital social de Nexans S.A. est composé au 30 juin 2020 de 43 606 320 actions entièrement libérées, de 1 euro de valeur nominale.

## **B. DISTRIBUTION**

Compte tenu de la crise sanitaire, l'Assemblée Générale Mixte du 13 mai 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 a suivi la proposition du Conseil d'Administration de ne pas verser de dividendes.

L'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 avait autorisé le 15 mai 2019 la distribution d'un dividende de 0,30 euro par action, ce qui, compte tenu des 43 606 320 actions ordinaires constituant le capital de la société à la date de mise en paiement du 21 mai 2019, avait entraîné un décaissement d'un montant de 13 millions d'euros.

## **C. ACTIONS PROPRES**

Nexans S.A. détient 467 399 actions propres au 30 juin 2020 contre 156 485 actions propres au 31 décembre 2019.

Durant le premier semestre 2020, Nexans S.A. a acquis 350 314 actions propres suite au programme de rachat d'actions approuvé par le Conseil d'Administration du 17 mars 2020.

## **D. OPTIONS DE SOUSCRIPTION**

Au 30 juin 2020 comme au 31 décembre 2019, il n'existe pas d'options de souscription d'actions en circulation, et il n'y en a pas eu sur l'ensemble du premier semestre 2020 ainsi que sur le premier semestre 2019.

## **E. ACTIONS GRATUITES ET DE PERFORMANCE**

Au 30 juin 2020, il existe 1 087 908 actions gratuites et actions de performance en circulation donnant droit chacune à une action, soit 1,7 % du capital (996 625 actions au 31 décembre 2019 donnant droit à 2,3 % du capital).

La juste valeur des actions gratuites et de performance est enregistrée en charges de personnel entre la date d'octroi et la fin de la période d'acquisition des droits, avec une contrepartie directe en réserves consolidées dans les capitaux propres.

Pour le premier semestre 2020, une charge de 3 millions d'euros a été reconnue dans le compte de résultat (contre une charge de 3 millions d'euros reconnue dans le compte de résultat sur le premier semestre 2019).

### **Note 13. Retraites, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme**

La provision nette sur engagements de retraite et avantages assimilés est calculée sur la base des dernières évaluations disponibles à la date de clôture de l'exercice précédent. Une revue des hypothèses actuarielles a été réalisée pour les principaux plans contributeurs afin de tenir compte des évolutions éventuelles du semestre ou d'évènements non récurrents significatifs. Au 30 juin 2020, les principaux engagements et actifs de couverture de la France, de l'Allemagne, du Canada et des Etats-Unis ont fait l'objet d'une réévaluation en fonction, principalement, des taux d'actualisation et de la valeur de marché des actifs. Les actifs de couverture de la Suisse ont également été réévalués.

### Principales hypothèses :

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à des calculs actuariels, les hypothèses économiques de base ont été déterminées par le Groupe en lien avec son actuaire externe. Les hypothèses démographiques et autres (taux de rotation du personnel et augmentation de salaires notamment) sont fixées société par société, en lien avec les évolutions locales du marché du travail et les prévisions propres à chaque entité.

Les taux se décomposent par zone géographique de la manière suivante (taux moyens pondérés) :

	Taux d'actualisation 30 juin 2020	Taux d'actualisation 31 décembre 2019	Taux d'actualisation 30 juin 2019
France	1,00 %	0,70 %	1,15 %
Allemagne	1,00 %	0,70 %	1,15 %
Suisse	0,10 %	0,10 %	0,35 %
Canada	2,35 %	2,85 %	2,95 %
États-Unis	2,95 %	3,60 %	3,80 %

### Evolution de la provision nette pour retraite et engagements assimilés :

(en millions d'euros)	2020	2019
<b>PROVISION / (ACTIF NET) AU 1<sup>ER</sup> JANVIER</b>	<b>365</b>	358
- dont actif net d'engagement	(8)	(5)
- dont provision nette d'engagement	373	363
Charge / (produit) reconnu en résultat	9	4
Charge / (produit) comptabilisé en autres éléments du résultat global	7	10
Contributions et prestations payées	(15)	(15)
Autres impacts (change, effet de périmètre, ...)	(5)	-
<b>PROVISION / (ACTIF NET) AU 30 JUIN</b>	<b>360</b>	357
- dont actif net d'engagement	(2)	(6)
- dont provision nette d'engagement	361	363

## Note 14. Provisions

### A. ANALYSE PAR NATURE

L'évolution des provisions se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	TOTAL	Risques sur affaires	Provisions pour restructuration	Autres provisions
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2019</b>	<b>297</b>	38	159	101
Dotations	31	7	21	5
Reprises (provisions utilisées)	(74)	(3)	(68)	(2)
Reprises (provisions devenues sans objet)	(6)	(3)	(4)	(0)
Regroupements d'entreprises	-	-	-	-
Écarts de conversion et autres	(0)	(1)	4	(2)
<b>AU 30 JUIN 2020</b>	<b>249</b>	37	111	101

En raison de l'absence d'effet significatif, les provisions ci-dessus ne tiennent pas compte d'un effet d'actualisation.

Les risques sur affaires concernent essentiellement les provisions constituées par le Groupe au titre de ses responsabilités contractuelles et notamment des garanties accordées aux clients, des pertes sur contrats déficitaires et des pénalités liées aux contrats commerciaux. Elles intègrent également le cas échéant les provisions sur les contrats de biens et services en cours.

La colonne « Autres provisions » inclut principalement les provisions pour comportement anticoncurrentiel, qui représentent un montant de 74 millions d'euros au 30 juin 2020 (se référer à la **Note 16**).

## B. ANALYSE DES COÛTS DE RÉORGANISATION

Les coûts de réorganisation se sont élevés à 53 millions d'euros sur le premier semestre 2020, et couvrent les principales natures de charges suivantes :

(en millions d'euros)	Coûts sociaux	Dépréciations et mises au rebut d'actifs <sup>(1)</sup>	Autres coûts monétaires	TOTAL
Dotations de la période nettes des reprises de provisions devenues sans objet	10	-	6	17
Autres coûts de la période	7	2	27	37
<b>TOTAL COÛTS DE RÉORGANISATION</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>34</b>	<b>53</b>

(1) Présentées en moins des actifs correspondants sur l'état de la situation financière consolidée.

Ces coûts comprennent notamment 26 millions d'euros lié au projet de réorganisation des activités du Groupe en Europe annoncé le 24 janvier 2019. Ce montant correspond principalement aux coûts non provisionnables conformément au référentiel IFRS, dans les principaux pays que sont l'Allemagne, la France et la Belgique. Sur le premier semestre 2019, les coûts sur ce projet annoncé le 24 janvier 2019 s'élevaient à 154 millions d'euros.

Les coûts du premier semestre 2020 comprennent par ailleurs des coûts liés à de nouveaux plans lancés en 2020 en Asie-Pacifique, Amérique du Nord et Europe pour 10 millions d'euros.

En plus des coûts de restructuration, les autres coûts monétaires comprennent en 2020 11 millions d'euros de coûts directement liés au programme de transformation s'inscrivant dans la démarche annoncée par le Groupe le 9 novembre 2018. Ces coûts de transformation s'élevaient à 4 millions d'euros sur le premier semestre 2019.

En 2020, comme au cours des années précédentes, les plans s'accompagnent, dans la mesure du possible, de mesures sociales négociées avec les instances représentatives du personnel et de mesures permettant de limiter les suppressions de postes et de favoriser les reclassements.

## Note 15. Endettement net

Au 30 juin 2020, comme au 31 décembre 2019, la dette long terme du Groupe est notée BB par Standard & Poor's avec une perspective négative.

### A. ANALYSE PAR NATURE

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2020	31 décembre 2019
Emprunts obligataires <sup>(1)</sup> – Non courant	15.B	523	772
Autres emprunts non courants <sup>(1)</sup>	15.C	334	59
<b>TOTAL DETTE FINANCIERE – NON COURANTE<sup>(2)</sup></b>		<b>857</b>	<b>831</b>
Emprunts obligataires – Courant	15.B	250	-
Emprunts courants et intérêts courus non échus <sup>(2)</sup>	15.C	79	150
Concours bancaires		12	16
<b>TOTAL DETTE FINANCIERE - COURANTE<sup>(2)</sup></b>		<b>341</b>	<b>165</b>
<b>TOTAL DETTE FINANCIÈRE BRUTE<sup>(2)</sup></b>		<b>1 198</b>	996
Actifs financiers courants		-	-
Trésorerie		(992)	(617)
Équivalents de trésorerie		(36)	(25)
<b>TOTAL DETTE FINANCIÈRE NETTEHORS DETTES SUR LOYERS FUTURS</b>		<b>170</b>	355
Dettes sur loyers futurs <sup>(3)</sup>		106	116
<b>TOTAL DETTE FINANCIÈRE NETTE</b>		<b>276</b>	471

(1) Hors intérêts courus non échus court terme et dettes sur loyers futurs.

(2) Hors dettes sur loyers futurs.

(3) Les dettes sur loyers futurs comprennent 81 millions d'euros de dettes non courantes, le solde correspondant à des dettes courantes. La charge d'intérêts afférente s'élève à 2 millions d'euros sur le premier semestre 2020.

### B. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Au 30 juin 2020 (en millions d'euros)	Valeur comptable à la clôture	Valeur nominale à l'émission	Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal
Emprunt obligataire 2021	250	250	26 mai 2021	3,25%
Emprunt obligataire 2023	335	325	8 août 2023	3,75%
Emprunt obligataire 2024	200	200	5 avril 2024	2,75%
<b>TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES<sup>(1)</sup></b>	<b>785</b>	<b>775</b>		

(1) Dont intérêts courus court terme pour 13 millions d'euros.

Le 8 août 2018, Nexans avait réalisé une émission obligataire d'un montant de 325 millions d'euros. Cette émission à taux fixe d'une durée de 5 ans (échéance 8 août 2023) était assortie d'un coupon annuel de 3,75 %. Le prix d'émission était de 100 % de la valeur nominale de l'obligation.

Le 5 avril 2017, Nexans avait réalisé une émission obligataire de 200 millions d'euros à échéance 5 avril 2024. Le prix d'émission représentait 100,00 % de la valeur nominale de l'obligation.

Le 26 mai 2016, Nexans avait réalisé une émission obligataire de 250 millions d'euros à échéance 26 mai 2021. Le prix d'émission représentait 100,00 % de la valeur nominale de l'obligation. Cette émission obligataire est classée en « Emprunts obligataires – Courant » au 30 juin 2020.

Début janvier 2019, la totalité des obligations convertibles de l'OCEANE 2019 avait été remboursée pour 276 millions d'euros, coupons courus inclus.

### C. EMPRUNTS NON OBLIGATAIRES

Le 17 juin 2020, Nexans a reçu les fonds provenant d'un Prêt bancaire Garanti par l'Etat pour un montant de 280 millions d'euros cf. **Note 2**. Cet emprunt d'une maturité de douze mois comporte une option d'extension jusqu'à 5 ans supplémentaires à la main de Nexans. La garantie de l'Etat français s'élève à 80%.

Cet emprunt est classé en « Autres emprunts financiers non courant » au 30 juin 2020 pour une valeur comptable de 279 millions d'euros.

Début avril 2020, Nexans a tiré 200 millions d'euros sur la ligne de crédit syndiqué de 600 millions d'euros amendée en décembre 2018. Ce tirage a été remboursé le 22 juin 2020.

Au 30 juin 2020, les « Autres emprunts non courants » comprennent par ailleurs une dette de l'ordre de 50 millions d'euros destinée à financer la construction d'un bateau câblé (montant de l'emprunt inchangé par rapport au 31 décembre 2019). Se référer également à la partie **15.D** ci-dessous.

Au 31 décembre 2019, les « Emprunts courants » comprenaient entre autres un programme de cession de créances commerciales (programme dit *On Balance Sheet*) en euros mis en place par Nexans France depuis le deuxième trimestre 2010, dont l'encours maximum est contractuellement fixé à 80 millions d'euros. Ce programme est terminé au 30 juin 2020.

### D. COVENANTS

La ligne de crédit syndiqué de 600 millions d'euros signée en décembre 2015 et amendée le 12 décembre 2018 a une échéance fixée au 12 décembre 2023.

Elle comprend au sein des 600 millions d'euros une ligne de tirage très court terme de 200 millions d'euros ayant notamment pour vocation à sécuriser un programme de titres négociables signé le 21 décembre 2018 pour un montant maximum de 400 millions d'euros. Au 30 juin 2020, ce programme de titres négociables à court terme n'est pas utilisé.

Le crédit syndiqué amendé ainsi que le Prêt Garanti par l'Etat sont assortis de deux ratios financiers :

- Un ratio d'endettement financier net consolidé par rapport aux capitaux propres consolidés incluant les intérêts ne donnant pas le contrôle qui ne doit pas excéder 1.20 ; et
- Un ratio d'endettement maximum exprimé en multiple d'EBITDA consolidé tel que défini en **Note 3**, et qui ne doit pas excéder 3.2.

Au 30 juin 2020 comme au 31 décembre 2019, ces ratios sont largement respectés.

D'autre part, afin de financer la construction d'un bateau câblé, une filiale du Groupe a souscrit en mai 2019 un emprunt de 1 050 millions de couronnes norvégiennes. Ce financement, qui est débloqué par tranches au fil de la construction du bateau, sera remboursé linéairement sur les douze années qui suivent la livraison du bateau. Il inclut par ailleurs deux options exerçables par le Groupe à la date de livraison du bateau : la première permet de passer d'un taux d'intérêt variable à un taux d'intérêt fixe, quand la seconde permet de choisir la devise de remboursement parmi la couronne norvégienne, l'euro ou le dollar américain.

En outre, cet emprunt comprend des ratios financiers qui comprennent les ratios financiers applicables au Groupe et définis dans le contrat syndiqué amendé (cf. ci-dessus), ainsi que des ratios applicables à la filiale du Groupe :

- Un ratio du niveau de capitaux propres par rapport au total actif ;
- Un ratio d'endettement net par rapport aux capitaux propres ; et
- Le niveau de trésorerie et équivalents de trésorerie.

Au 30 juin 2020 comme au 31 décembre 2019, les ratios associés au prêt finançant la construction d'un bateau câblé sont largement respectés.

Le Groupe n'est pas soumis à d'autres contraintes en termes de ratios financiers.

## Note 16. Passifs éventuels, litiges

### A. ENQUÊTES DE CONCURRENCE

Fin janvier 2009, des enquêtes antitrust ont été lancées dans plusieurs pays contre divers fabricants de câbles, y compris des sociétés du Groupe, en lien avec des pratiques anticoncurrentielles dans le secteur des câbles électriques haute tension sous-marins et souterrains.

Le 7 avril 2014, Nexans France SAS et la Société ont été notifiées de la décision de la Commission européenne, qui a conclu que Nexans France SAS a participé directement à une entente anticoncurrentielle dans le secteur des câbles électriques haute tension sous-marins et souterrains. La Société a été tenue conjointement et solidairement responsable du paiement d'une partie de l'amende infligée à Nexans France SAS par la Commission européenne.

Début juillet 2014, Nexans France SAS a réglé l'amende de 70,6 millions d'euros imposée par la Commission européenne.

Nexans France SAS et la Société ont fait appel de la décision de la Commission européenne devant le Tribunal de l'Union européenne, lequel a rejeté l'appel le 12 juillet 2018. Nexans France SAS et la Société ont fait appel de l'arrêt du Tribunal de l'Union Européenne devant la Cour de Justice de l'Union européenne, qui a rejeté l'appel le 16 juillet 2020.

La décision de la Commission européenne a indirectement entraîné des actions en indemnité. Ainsi, certaines entités du Groupe ont fait l'objet, courant avril 2019, de plaintes de clients introduites devant les tribunaux du Royaume-Uni, des Pays-Bas et d'Italie, contre Nexans et d'autres défendeurs.

Au Royaume-Uni, Scottish and Southern Energy a déposé devant les tribunaux britanniques une plainte contre Nexans France SAS, la Société et certaines sociétés du groupe Prysmian. Cependant, en septembre 2019, la plainte contre Nexans France SAS et la Société a été interrompue.

En outre, l'un de nos concurrents faisant l'objet d'actions en dommages et intérêts initiées en 2015 a intenté deux recours en contribution à l'encontre d'autres groupes de sociétés producteurs de câbles sanctionnés par la Commission européenne, dont Nexans France SAS et la Société. L'un des recours en contribution est actuellement suspendu, dans l'attente du résultat de la procédure au principal, tandis que l'autre en est encore à un stade procédural très préliminaire.

La plainte en Italie a été déposée devant le tribunal de Milan par Terna S.p.A. Nexans Italia a soumis ses arguments en défense le 24 octobre 2019, opposant notamment l'irrecevabilité de la demande formée contre la mauvaise personne morale, Nexans Italia n'ayant pas été destinataire de la décision de la Commission. Après une première audience le 13 novembre 2019, le juge a rejeté la demande de Terna le 3 février 2020, pour manque de clarté. Terna a depuis lors complété sa requête et une audience est prévue le 29 septembre 2020.

La plainte aux Pays-Bas a été déposée conjointement par l'Autorité de l'Electricité et de l'Eau du Bahreïn, le Gulf Cooperation Council Interconnection Authority, le Ministère koweïtien de l'électricité et de l'eau et Oman Electricity Transmission Company, à l'encontre de certaines sociétés du groupe Prysmian et de ses anciens actionnaires, ainsi que du Groupe Nexans et du Groupe ABB. Cette action a été introduite devant le tribunal d'Amsterdam. Le 18 décembre 2019, Nexans a déposé une requête contestant la compétence de la juridiction saisie. Les demandeurs ont soumis leurs arguments en réponse le 12 février 2020 et l'audience consacrée à cette question procédurale préliminaire est fixée au 8 septembre 2020. La décision correspondante est susceptible d'intervenir en 2020.

Les enquêtes menées dans le secteur des câbles haute tension par les autorités américaines, japonaises, néo-zélandaises et canadiennes ont été clôturées sans sanction. La procédure engagée par l'autorité de la concurrence australienne (« ACCC ») contre Nexans, a été annulée par les tribunaux australiens, les juges ayant refusé de sanctionner Nexans et sa filiale australienne dans le secteur des câbles haute tension dans une affaire impliquant la vente de câbles basse et moyenne tension.

CADE, l'autorité de concurrence brésilienne, a clos son enquête dans le secteur des câbles électriques haute tension. Le 15 avril 2020, le tribunal de CADE a sanctionné plusieurs fabricants de câbles, dont la Société à hauteur de 6 384 600 reales brésiliens (environ 1,1 million d'euros). La Société s'est acquittée du paiement de l'amende et fait actuellement appel de la décision devant les juridictions brésiliennes.

En Corée, les filiales locales ont coopéré avec l'autorité de la concurrence de Corée du Sud (la « KFTC ») dans le cadre d'enquêtes initiées entre 2013 et 2015 dans des secteurs autres que la haute tension. La KFTC a octroyé une immunité totale (et zéro amende) sur quinze de ces enquêtes. Pour deux autres enquêtes, les filiales coréennes de Nexans se sont vu octroyer une réduction d'amende de 20% et se sont acquittées d'une amende d'un total de 850 000 euros. Toutes ces enquêtes administratives sont maintenant closes et les risques associés à la majorité des actions en indemnisation émanant de clients liées à ces enquêtes sont également clos. Seuls quatre procédures sont encore en cours.

Le 24 novembre 2017, en Espagne, Nexans Iberia et la Société (en sa qualité de société mère de Nexans Iberia) ont été notifiées d'une décision de l'autorité de la concurrence espagnole (« CNMC »), constatant que Nexans Iberia avait directement participé à des pratiques contraires au droit de la concurrence espagnol dans les secteurs des câbles basse et moyenne tension. La Société a été tenue conjointement et solidairement responsable du paiement d'une partie de l'amende imposée à Nexans Iberia par la CNMC. Début janvier 2018, Nexans Iberia a réglé l'amende de 1,3 million d'euros imposée par la CNMC. Nexans Iberia et la Société ont fait appel de la décision de la CNMC. Le jugement d'appel est attendu en 2020.

Au 30 juin 2020, faisant suite à une réévaluation des risques, le Groupe dispose d'une provision pour risques de 74 millions d'euros destinée à couvrir l'ensemble des procédures mentionnées ci-dessus, ainsi que les conséquences directes et indirectes des décisions y relatives qui ont été ou seront rendues et en particulier les actions en dommages-intérêts initiées par les clients (existantes ou potentielles). Le montant de la provision est basé sur les estimations du management fondées sur les jurisprudences comparables et sur la base des informations disponibles à ce jour. Etant donné l'importante incertitude concernant l'ampleur des risques liés aux actions en indemnisation éventuelles et / ou aux amendes, la provision comptabilisée pourrait être substantiellement adaptée pour refléter les coûts finaux liés à ces risques.

Les dispositifs de prévention des risques et de conformité du Groupe ont été renforcés de manière régulière et significative au cours des dernières années. Cependant, le Groupe ne peut garantir que tous les risques et problèmes liés à des pratiques non conformes aux règles d'éthique et de conduite des affaires applicables seront entièrement maîtrisés ou éliminés. Le programme de conformité inclut des mesures de détection susceptibles de générer des enquêtes internes, voire externes. En ligne avec ses communications antérieures, la Société rappelle qu'une issue défavorable dans le cadre de procédures et / ou enquêtes en droit de la concurrence, ainsi que les conséquences liées, sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur les résultats et donc la situation financière du Groupe.

## **B. AUTRES LITIGES ET PROCÉDURES AYANT DONNÉ LIEU À CONSTITUION DE PROVISIONS**

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constituées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges et procédures n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte, selon les cas, des assurances dont le Groupe dispose, des garanties de tiers et le cas échéant de l'évaluation de la probabilité de condamnation faite par nos conseils externes.

Les risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 30 juin 2020 n'ont pas, individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

## **C. PASSIFS ÉVENTUELS LIES AUX LITIGES, PROCÉDURES ET ENQUÊTES ADMINISTRATIVES**

Au 30 juin 2020, certains contrats conclus par le Groupe sont susceptibles de donner lieu à des difficultés dans l'exécution sans que le Groupe considère que ces difficultés soient de nature à justifier la constitution de provisions dans les comptes ou de les mentionner en tant que passifs éventuels.

### **Note 17. Évènements postérieurs à la clôture**

Courant juillet 2020, face à la faiblesse de sa part de marché dans le domaine des Bâtiments et Territoires aux Etats-Unis et pour optimiser sa structure de coûts, le Groupe a décidé de fermer son implantation industrielle localisée à Chester dans l'état de New-York.

Les coûts de réorganisation qui en découlent seront comptabilisés à compter du second semestre 2020.

De leurs côtés, les programmes de cessions de Berk-Tek et de la métallurgie allemande suivent leur cours sans remise en cause des positions comptabilisées au 30 juin 2020.

Aucun autre événement important n'est survenu depuis le 30 juin 2020.



# Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle 2020

(Période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 juin 2020)

Aux Actionnaires,  
Nexans  
4, allée de l'Arche – Immeuble Le Vinci  
92400 Courbevoie

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Nexans, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 28 juillet 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## I - CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Enquêtes de Concurrence » de la note 16 A de l'annexe faisant état des conséquences de la décision de la Commission Européenne.

## II - VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 28 juillet 2020 commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris la Défense, le 28 juillet 2020

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Edouard Demarcq

Mazars

Isabelle Sapet

# Attestation de la personne physique responsable du Rapport Financier Semestriel 2020

Paris, le 29 juillet 2020

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2020, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Christopher Guérin

Directeur Général

